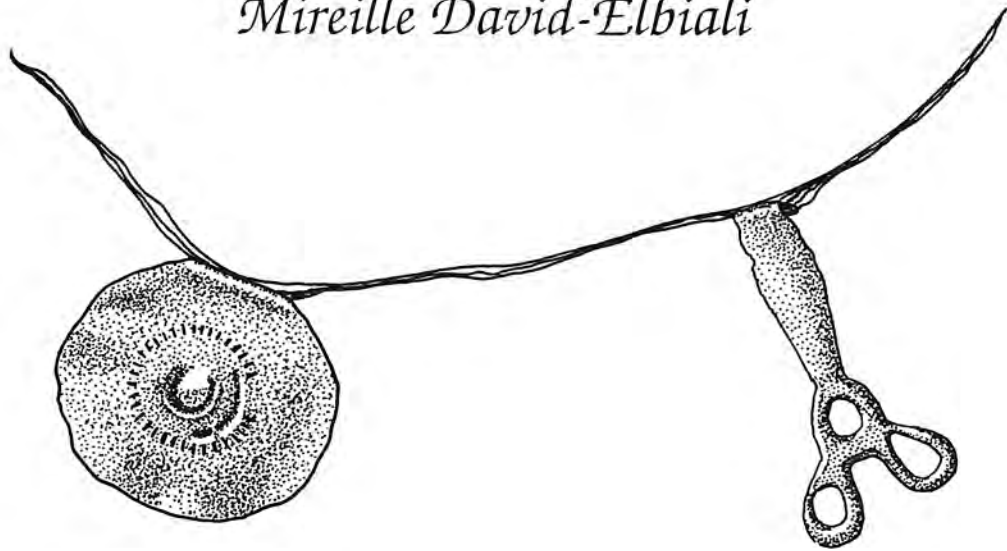


*Une communauté énigmatique de l'âge du
Bronze à Sembrancher-Crettaz Polet
(Valais), sur la voie du col du Grand Saint-
Bernard*

Mireille David-Elbiali



*DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE ET D'ÉCOLOGIE
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE*

MAI 1994

TABLE DES MATIERES

1. ORIGINE DE LA DECOUVERTE	3
2. CADRE CULTUREL REGIONAL	3
2.1. Trouvailles anciennes dans les vallées des Dranses	3
2.2. Vestiges de l'âge du Bronze	4
2.3. Situation géographique : un emplacement stratégique	6
3. CADRE NATUREL REGIONAL	6
3.1. Esquisse géologique régionale	6
3.2. Description du site	7
4. PRESENTATION DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES	8
4.1. Déroulement des travaux du Crettaz-Polet	8
4.2. Résumé des découvertes	10
5. STRATIGRAPHIE	12
5.1. Esquisse de l'histoire sédimentaire du site	12
5.2. Insertion stratigraphique de l'occupation du début du Bronze final	13
6. DATATIONS C14	13
7. STRUCTURES	14
7.1. Chantier sud : structures amont (N2-S7/W7-17)	14
7.1.1. <i>Bâtiment 1 (N2-S4/W15-17)</i>	15
7.1.2. <i>Aménagement 2 (S2-5/W15)</i>	16
7.1.3. <i>Éléments incertains</i>	17
7.2. Chantier sud : structures aval	18
7.2.1. <i>Complexe 1</i>	19
7.2.2. <i>Structures de combustion</i>	22
7.2.3. <i>Complexe 2</i>	23
7.3. Chantier nord	24
7.3.1. <i>Structures aval</i>	24
7.3.2. <i>Structures dispersées</i>	25
7.4. Comparaisons architecturales et essai d'interprétation	26
8. MOBILIER ARCHEOLOGIQUE	28
8.1. Objets en bronze	29
8.2. Céramique	30
8.2.1. <i>Généralités et remarques technologiques</i>	30
8.2.2. <i>Céramique fine</i>	31
8.2.3. <i>Céramique grossière</i>	32
8.2.4. <i>Argile cuite</i>	32
8.3. Mobilier lithique	32
8.4. Attribution chronologique et culturelle	33
9. CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	34
LISTES DES FIGURES, TABLEAU ET PLANCHES	37

UNE COMMUNAUTE ENIGMATIQUE DE L'AGE DU BRONZE A SEMBRANCHER-CRETTAZ POLET (VALAIS), SUR LA VOIE DU COL DU GRAND SAINT-BERNARD

1. ORIGINE DE LA DECOUVERTE

Dans le courant de l'été 1970, une équipe du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève¹ entreprend une série de sondages de prospection sur les collines entourant Sembrancher, au confluent des Dranses valaisannes, dans le but de découvrir de nouvelles implantations du Néolithique moyen (fig.1). Un modèle, établi à partir des découvertes valaisannes antérieures, a présidé au choix de ces emplacements. La région de Sembrancher est la zone potentiellement la plus favorable, sur la route du col du Grand Saint-Bernard. Les sondages effectués sur les collines du Crettaz-Polet et du Crêt-à-Martin sont négatifs. Par contre, la colline des Fourches révèle deux occupations ténues datant du Néolithique moyen et de l'âge du Bronze et, une autre, plus importante, de la transition de La Tène moyenne à La Tène finale.

Mais c'est le hasard, comme souvent, qui permettra de découvrir un des habitats recherchés, situé non pas au sommet du Crettaz-Polet, trop exigü, mais au pied de la colline, sur son flanc oriental.

2. CADRE CULTUREL REGIONAL

2.1. TROUVAILLES ANCIENNES DANS LES VALLEES DES DRANSES

Le vaste espace montagneux drainé par les trois Dranses a livré un certain nombre de trouvailles archéologiques, essentiellement des pierres à cupules, des sépultures et quelques objets hors contexte, hormis les abondants vestiges romains du col du Grand Saint-Bernard.

Communément considérées comme des signes d'âge pré- ou protohistorique, les pierres à cupules sont abondantes dans la région. Elles semblent situées de préférence sur des voies de passage. Plusieurs ont été repérées dans la région de Verbier -Curallaz, Pâquier, Plan-pra, Vellaz, Mondzeu-; sur le col de

¹ Composée du prof. M.-R. Sauter, et d'A. Gallay, L. Chaix, S. Aeschlimann et Y. Reymond.

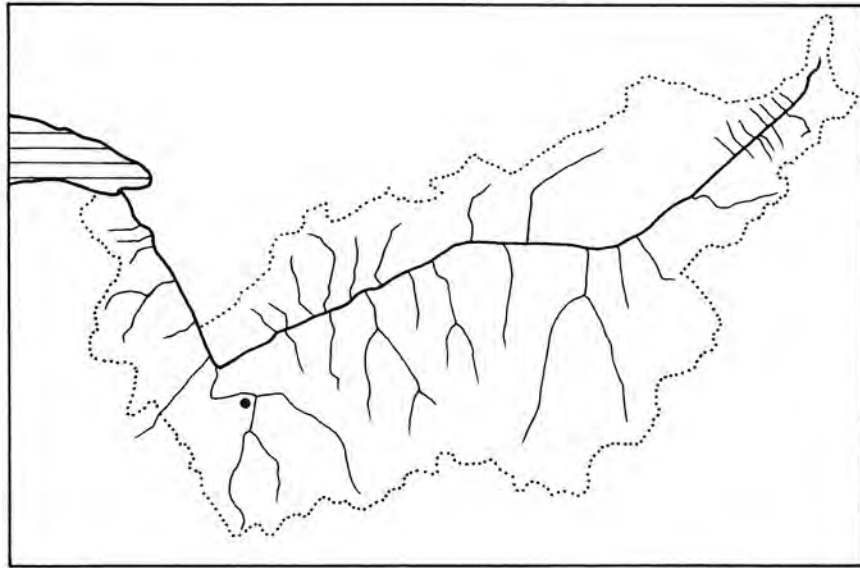


Fig.1. Carte du Valais avec emplacement du site.

la Croix-de-Coeur à 2182m d'altitude; près de Bourg-Saint-Pierre, à 1633m d'altitude, sur le bord d'un ancien chemin conduisant au col du Grand Saint-Bernard; dans la région du col du Lin (1660m) et du col du Tronc (1617m); près de Lourtier; au Châble, sur les routes menant à Verbier et à Bruson, et à Villette².

Mais les mentions les plus nombreuses concernent la destruction de tombes, souvent en dalles, à la fin du siècle dernier et dans le courant de ce siècle. Elles sont malheureusement indatables pour la plupart, car soit aucune observation n'a pu être faite lors de la découverte et le mobilier éventuel a disparu, soit elles ne contenaient aucun objet. La persistance, en Valais, de l'usage des coffres en dalles, matériau abondant, au moins du début de l'âge du Bronze au Haut Moyen âge, rend très problématique une attribution chronologique de ces sépultures en l'absence d'objets caractéristiques. Toutefois, leur présence constitue un témoignage précieux de l'occupation du territoire aux époques anciennes. De telles tombes sont mentionnées près de Bruson; en plusieurs points du grand cirque de Verbier, comme *Mondzeu* et *Vellaz*; au Châble-Villette; à Sembrancher, dans le village et au lieu-dit *Pré des Rois* sous la colline de Saint-Jean; à Liddes et sous le hameau de Champdonne³.

Un certain nombre de sépultures ont pu être attribuées à des époques précises, grâce au mobilier découvert ou au rite funéraire. En 1984 et 1985, quatre cistes néolithiques, de type Chamblandes, comme celles découvertes au Crettaz-Polet, ont été fouillées dans les fondations d'une villa au *Dzardis*, près du hameau de Villette⁴. Des nécropoles romaines et du deuxième âge du Fer ont été partiellement détruites au-dessus de Verbier, à Bruson, à Sembrancher et, surtout, au Levron (1300m d'altitude), dont la ou les nécropoles pourraient avoir été utilisées de La Tène moyenne au Haut Moyen âge⁵, voire déjà à l'âge du Bronze, d'après les informations de Sauter⁶. Elles ont livré des vases cinéraires, des monnaies, des objets de parure en métal et en verre, etc. Quelques trouvailles isolées des mêmes époques sont encore mentionnées dans les inventaires de Sauter⁷. Des vestiges, surtout romains, sont abondants à Bourg Saint-Pierre, sur le tracé et au sommet du col du Grand Saint-Bernard⁸. Ils témoignent de l'importance de cette voie de passage, fréquentée bien avant que César décide d'occuper la région pour assurer la sécurité des convois romains.

2.2. VESTIGES DE L'AGE DU BRONZE

Les vestiges de cette époque sont peu nombreux, ce qui reflète probablement plus le manque de recherches qu'un réel vide d'occupation.

² Sauter 1950, 69, 70, 152; Sauter 1955, 5-6.

³ Sauter 1950, 69, 103, 137; Sauter 1955, 6; Sauter 1960, 273; Elbiali et alii 1987, 9.

⁴ Elbiali et alii 1987.

⁵ Sauter 1950, 69, 137, 152; Sauter 1955, 30-31; Sauter 1960, 281-288; Kaenel et Peyer 1986, 118.

⁶ Sauter 1950, 152.

⁷ Sauter 1950, 1955 et 1960.

⁸ Wiblé 1986, 216-221.

A la fin du siècle dernier, le gouvernement italien entreprend de fouiller le *Plan de Joux*, petit replat au sommet du col du Grand St.-Bernard, sur le lequel furent édifiés un temple romain et des bâtiments annexes. A cette occasion, P. Castelfranco est chargé de s'occuper des éventuelles découvertes préromaines. Dans son rapport de 1891, il décrit quelques objets déposés à la bibliothèque de l'Hospice, et qui proviennent des environs de Liddes, à près de 1350m d'altitude⁹. Il s'agit :

- d'une lame d'épée courte, à soie arrondie et six rivets¹⁰ (fig.2,1);
- d'une hache spatule avec talon et ailettes relevés¹¹ (fig.2,2);
- d'une hache à ailettes et talon allongé¹² (fig.2,4);
- d'une sorte de torque ou de collier fait d'un mince ruban de tôle de bronze de 3cm de largeur, objet qui semble avoir disparu.

Les inventaires postérieurs mentionnent, en plus, une hache à bords parallèles acquise par le Musée National¹³ (fig.2,3). Cet ensemble, peut-être clos, est tout à fait caractéristique de la dernière phase de la civilisation du Rhône¹⁴, qui s'épanouit en Valais aux environs des XVIème-XVIIème siècles av. J.-C.

Parmi les objets déposés à l'Hospice, Castelfranco signale encore un rasoir usagé en bronze, à manche court et anneau terminal, découvert sur le *Plan de Joux*, peut-être près du temple de Jupiter, et qui pourrait, d'après le croquis, être rapproché de pièces du Bronze final.

Il faut encore mentionner le lieu-dit *Plachouet*, face au village de Sembrancher, mais sur la commune de Vollèges, situé au pied des rochers de *l'Armanet*, sur la rive droite de la Dranse. Des tombes en dalles y ont été détruites lors du creusement des vignes au siècle dernier. L'une d'elles a livré deux épingles à disque assez mal conservées, l'une à disque cantonné avec décor incisé et bossettes sur le pourtour, l'autre ornée de bossettes au centre et sur le pourtour¹⁵ (fig.2,6.7). Ce sont, comme pour l'ensemble de Liddes, des éléments typiques de la phase finale de la civilisation du Rhône. Des vases auraient également été retrouvés à cette occasion¹⁶. Au-dessus des vignes, des abris s'ouvrent dans le rocher qui porte des entailles pour recevoir des poutres. Des terrasses et un mur d'enceinte en pierres sèches, de plus de 100m de périmètre, ont également été observés par L. Blondel qui a fait le relevé de ce refuge, qui n'a malheureusement jamais pu être daté¹⁷.

Parmi les quelques trouvailles isolées de l'âge du Bronze provenant de Martigny, il est intéressant de signaler une petite lame de poignard lancéolée, à trois rivets sur une soie triangulaire, séparée de la lame par un étranglement (fig.2,5). En Italie du nord, ce type de poignard est bien

⁹ Castelfranco 1892, 75.

¹⁰ De type Broc, d'après Schauer 1971, 19, pl.1,9.

¹¹ De type Bevais D, d'après Abels 1972, 25, pl.14,198.

¹² De type Liddes B, d'après Abels 1972, 27, pl.14,203.

¹³ De type Mägerkingen B, d'après Abels 1972, 60, pl.29,411.

¹⁴ Soit le Bronze ancien IV, d'après A. Gallay 1976, qui est contemporain du début de la civilisation des Tumuli en Allemagne du sud-ouest, Pirling 1980.

¹⁵ Bocksberger 1964, fig.3,7.8.

¹⁶ SSP 1924, 125.

¹⁷ Blondel 1944, 97-98.

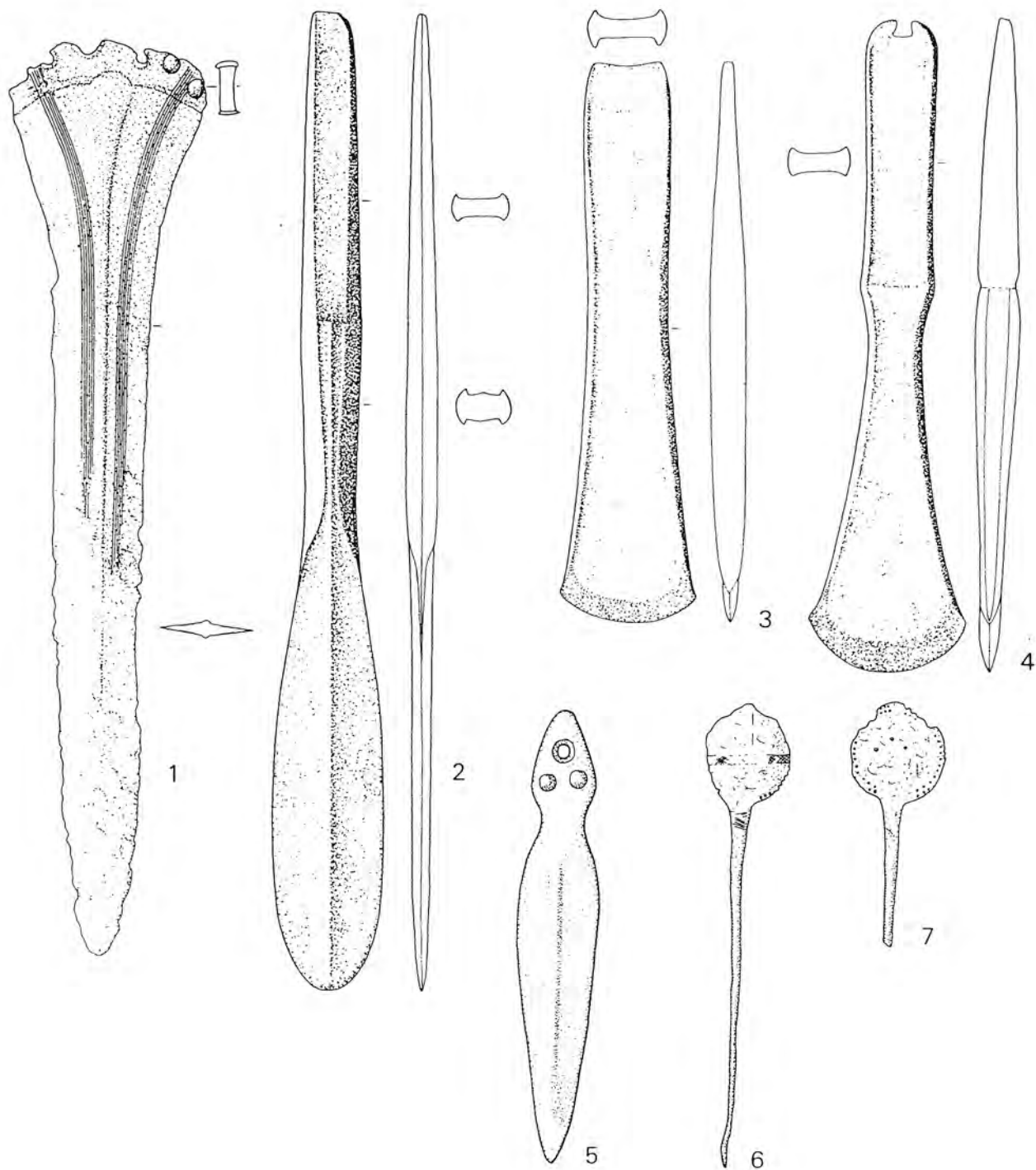


Fig.2. Quelques trouvailles métalliques isolées de l'âge du Bronze provenant des vallées des Dranses. Echelle 1/2. (1, tiré de Schauer 1971, 2 à 4, tirés d'Abels 1972, 5 à 7, d'après Bocksberger 1964).

représenté, comme à *l'Isolone del Mincio* où un exemplaire a été retrouvé dans la couche 1, datée du début du Bronze final¹⁸. Aucun cependant ne possède un étranglement aussi marqué que celui de Martigny. Sur le Plateau suisse, ce type semble inconnu ce qui pourrait laisser supposer qu'un modèle proche a franchi le col du Grand Saint-Bernard.

2.3. SITUATION GEOGRAPHIQUE : UN EMPLACEMENT STRATEGIQUE

Sembrancher occupe une position stratégique au confluent des Dranses de Bagnes et de celles, déjà réunies depuis Orsières, d'Entremont et de Ferret. Au-delà, un seul cours d'eau franchit le bas de la vallée, encaissée jusqu'à Martigny. Sembrancher est situé sur le passage obligé du transit entre le sud des Alpes et la vallée du Rhône. Les Alpes peuvent être franchies soit au col du Grand Saint-Bernard, accès le plus aisé, à l'extrémité de l'Entremont, soit aux cols de Ferret ou de Fenêtre, aux confins du val Ferret. Après avoir suivi l'une ou l'autre vallée, le voyageur aboutit au confluent des Dranses d'Entremont et de Ferret, occupé actuellement par le village d'Orsières. De là, il peut longer la rive gauche de la vallée, en empruntant le chemin confortable qui suit le replat glaciaire en surplomb. Arrivé à la hauteur du hameau actuel de La Garde, il peut soit redescendre vers la Dranse, soit passer le col du Dailley, qui s'ouvre au sud du Crettaz-Polet. La Dranse franchie à Sembrancher, il doit, pour atteindre la vallée du Rhône, remonter jusqu'aux cols des Planches, du Tronc ou du Lin avant d'amorcer la descente sur Martigny ou Saxon. Cet itinéraire est, en gros, celui qu'empruntèrent les convois romains¹⁹ et, probablement, les populations indigènes avant eux. Il est direct et évite les gorges dangereuses en aval de Sembrancher.

3. CADRE NATUREL REGIONAL

3.1. ESQUISSE GEOLOGIQUE REGIONALE

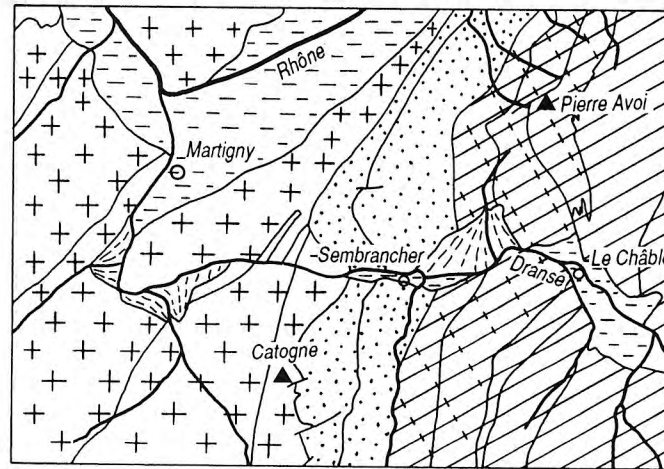
Sembrancher appartient au vaste domaine des Dranses, qui drainent les massifs du Mont-Blanc, du Grand-Combin et du Pigne d'Arolla, parmi les plus élevés de la chaîne alpine. La montagne y joue un rôle déterminant.

C'est M. Burri qui a le mieux décrit les grandes structures géologiques de cette région²⁰. Elles sont orientées nord-sud, et Sembrancher se trouve à la jonction des zones externe (helvétique) et interne (pennique) des Alpes. Cette limite suit le cours de la Dranse de Ferret, puis en s'incurvant vers l'est, la

¹⁸ Urban 1993, pl.17.

¹⁹ Dans les environs de Sembrancher, le tracé de la route romaine a été repéré par L. Blondel, sur environ 2,5 km. Il passe par la rive gauche de la Dranse d'Entremont, sur la route de La Garde, ensuite sous le château St.-Jean, puis se rapproche de la rive de la Dranse. Sauter 1955, 25.

²⁰ Burri 1974 et 1987.



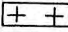
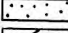
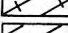
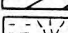
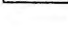
-  massif du Mt-Blanc (Helvétique)
-  couverture du Mt-Blanc, racines helvétiques et ultrahelvétiques (Helvétique)
-  zone de Sion-Courmayeur (Pennique)
-  zone houillère et nappe du Grand St.-Bernard (Pennique)
-  alluvions et cônes (Quaternaire)

Fig.3. Schéma tectonique de la zone de Sembrancher (1:200'000), d'après Burri et Jemelin 1983.

zone pennique a déterminé le cours du Rhône. Le site appartient à une zone sédimentaire complexe, enserrée entre le massif cristallin du Mont-Blanc à l'ouest et la zone Sion-Courmayeur à l'est (schistes calcaires) (fig.3). Il s'agit des racines des nappes helvétiques et ultrahelvétiques, associées à une couverture autochtone du massif du Mont-Blanc. Le socle enfoui est granitique, alors que la couverture sédimentaire est caractérisée par des calcaires métamorphiques dominants, dans l'Autochtone et l'Helvétique, et par des marnes tendres, dans l'Ultrahelvétique. Ces marnes, facilement érodées, constituent le substrat rocheux de la zone de Sembrancher. Cependant, des phénomènes glaciaires, postérieurs à l'orogénèse, ont charrié des roches arrachées aux massifs environnants. Ces phénomènes sont à l'origine de la diversité pétrographique régionale.

3.2. DESCRIPTION DU SITE

A Sembrancher, le fond de vallée présente un large replat ouvert, créé par la formation d'un ancien lac de barrage, dont les alluvions sont bien visibles au bas du versant nord (fig.4). Plusieurs collines et replats, surélevés par rapport au talweg, permettent de s'installer à l'abri des débâcles torrentielles saisonnières. Du point de vue climatique, l'ensoleillement est bon et les influences méridionales descendent le long des vallées, favorablement orientées nord-sud. La situation du cône d'alluvions de Sembrancher est assez comparable à celle d'un cône de la plaine alluviale du Rhône.

Le Crettaz-Polet²¹ est situé dans le prolongement des rochers de la Rappa, ligne de crête nord-orientale du Catogne, qui s'abaisse progressivement jusqu'à Sembrancher. Il se présente comme une crête saillante, allongée, qui barre partiellement le talweg. Orienté nord-nord-est, sud-sud-ouest, il est constitué de schistes marneux du Lias, visibles sur la face occidentale, alors que l'autre côté est recouvert de moraine locale. La face occidentale, qui domine le site, est abrupte et dénudée. Elle montre de grandes dalles de schiste, recouvertes par endroits d'une maigre garide²². A la base de cette paroi fortement inclinée s'est formé un petit talus d'éboulis. Au-delà, le terrain s'étend presque horizontalement en direction de la Dranse qui s'écoule actuellement à environ 250 m du site. Les constructions humaines ont été érigées en bordure du talus, au pied de l'éminence.

²¹ Transcrit indifféremment Crêt à Polet, Crête à Pollet ou Crettaz-Polet, le terme patois, qui signifie "crête de poulet", évoque la morphologie de cette éminence.

²² Végétation xérophyle valaisanne décrite par Chodat en 1902.

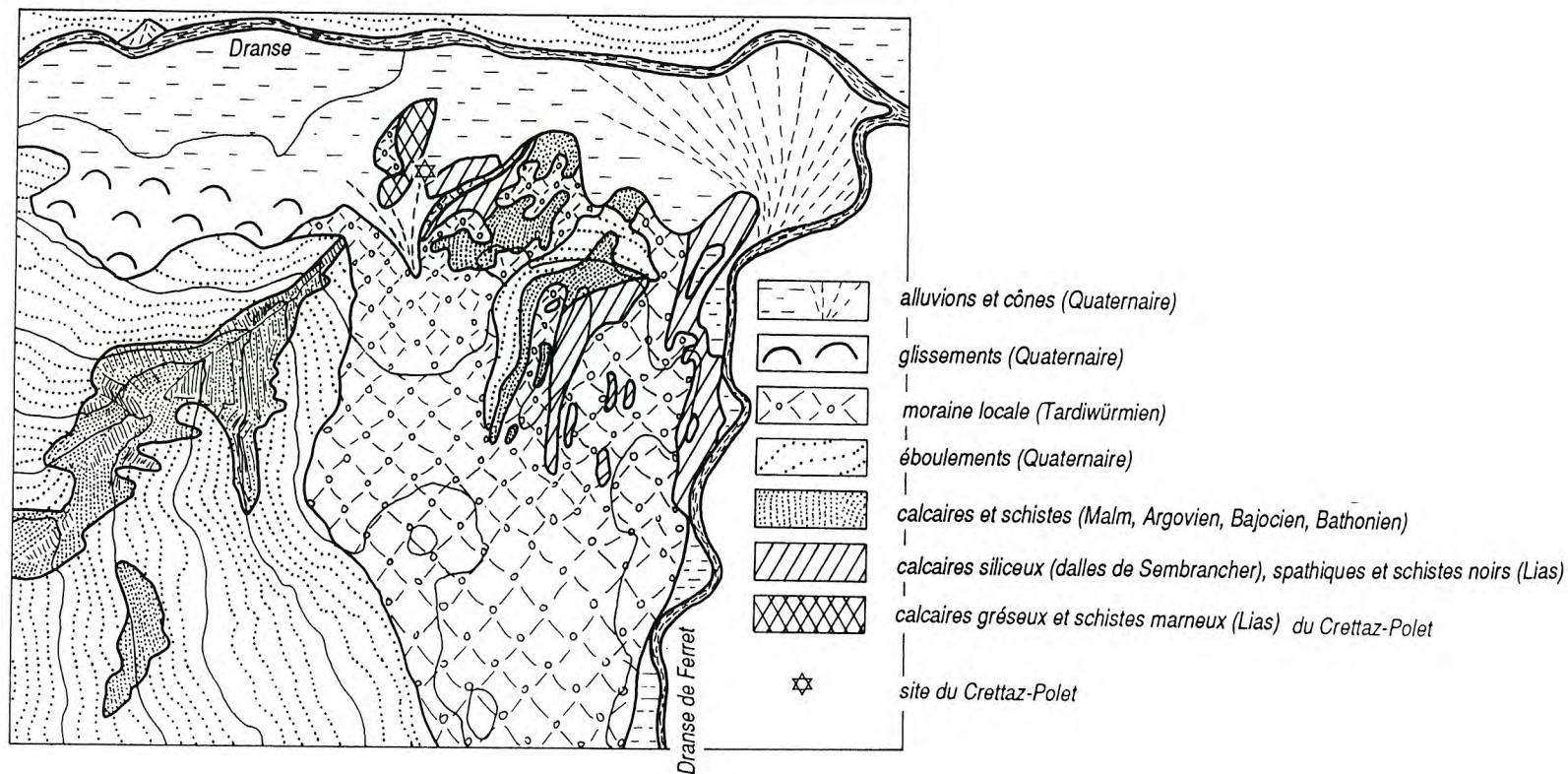


Fig.4. Couverture sédimentaire à l'Holocène de la zone de Sembrancher (1:50'000), d'après Burri et Jemelin 1983.

4. PRESENTATION DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES

4.1. DEROULEMENT DES TRAVAUX DU CRETIAZ-POLET

Le site est occupé partiellement, en 1974, lors de sa découverte, par la scierie de M. M. Gaillard. A la fin du mois d'avril, le propriétaire de la scierie entreprend des travaux de terrassement, à l'aide d'un engin mécanique, afin d'aménager une place de stockage pour le bois. C'est à cette occasion qu'une ciste de type Chamblandes, du Néolithique moyen, est mise au jour. Presque immédiatement, le Département d'Anthropologie est prévenu pour consigner la découverte.

A fin avril 1979, de nouveaux travaux de terrassement amènent à la découverte de quatre autres tombes du même type. A cette occasion, entre 4 à 6m² de couche archéologique sont fouillés, indiquant la présence de 2 à 3 trous de poteaux.

Suite au classement en terrain à bâtir de la zone située en contrebas de la scierie, un petit sondage de 6m², à une quinzaine de mètres en aval des tombes 4 et 5, est fouillé en mai 1980²³. Il est complété par une prospection, systématique, à la tarière, de tout le pré. L'extension approximative des couches supérieures 2a et 2b est circonscrite et le sondage révèle la présence de plusieurs niveaux archéologiques avec structures et mobilier.

Suite à l'incendie qui ravage la scierie Gaillard à la fin du mois d'août 1981, trois archéologues²⁴ sont dépêchés sur le site pour surveiller le déblaiement des décombres, du 1er au 15 septembre. C'est lors de cette intervention, le 3 septembre en fin de journée, qu'ils repèrent une zone rectangulaire charbonneuse, qui contraste avec le reste et que "le conducteur consciencieux du bulldozer a laissé là, estimant qu'elle ne fait pas partie des choses à déblayer"²⁵. En effet, en s'approchant, ils découvrent un anneau en bronze et une longue épingle, accompagnés d'un grand fragment de gobelet caréné. Ils interprètent alors l'ensemble comme du Bronze moyen. La tache charbonneuse est un fond de maison incendiée...à l'âge du Bronze.

Au mois de mai 1982, un sondage de 8m² est ouvert dans la zone aval du site, où va être aménagée une route d'accès au chantier d'une villa. Ce secteur, situé à la rupture de pente menant à la rivière actuelle, marque la limite de la zone habitable au Néolithique. En effet, la coupe révèle que les dépôts sédimentaires inférieurs ont été remaniés par l'eau. Il semble s'agir d'une ancienne baie lacustre ou d'un méandre inactif de la Dranse qui est inondable en période de crues torrentielles. A l'âge du Bronze, par contre, les sédiments de colluvionnement sont continus et la limite a peut-être été déplacée plus en aval.

²³ Les résultats de ces premières fouilles au Cretiaz-Polet et ceux obtenus sur la colline des Fourches sont repris dans le travail de diplôme d'E. Wermus qui, à partir de cette date, va assumer la responsabilité partielle des recherches effectuées.

²⁴ E. Wermus, N. Elbiali et K. Farjon.

²⁵ Journal de fouille 1981.

Pendant la période d'intervention, des coupes de terrain, dont la principale mesure 20m de long, sont relevées dans le talus d'une nouvelle route, reliant Sembrancher au hameau de la Garde par le petit col du Dailley, à environ 1km au sud du site. La séquence sédimentaire observée est tout à fait comparable à celle de l'habitat du Crettaz-Polet. Deux niveaux d'incendie ont pu être datés au radiocarbone, ils correspondent à deux phases d'occupation identifiées sur le site, et confirment la pratique des défrichements forestiers à l'âge du Bronze²⁶ et à La Tène finale.

Durant l'été 1982, du 9 août au 3 septembre, intervient la fouille de la surface nettoyée à la suite de l'incendie de la scierie Gaillard. Sur les 35m², seuls 11m² de couche archéologique sont exploitables. En amont, la couche n'existe pas au-dessus de la moraine et des loess, alors qu'au nord et au sud, elle a été détruite par les fondations de la scierie. La maison incendiée de l'âge du Bronze ne peut ainsi être que partiellement dégagée.

Parallèlement, une prospection géoélectrique expérimentale est réalisée plus au nord, pour tenter de délimiter l'extension de la nécropole du Néolithique moyen. La fouille postérieure de cette zone a montré que cette méthode est totalement inadaptée, dans sa forme actuelle, à ce genre de recherche.

En raison des menaces pesant sur le site, affleurement partiel des niveaux archéologiques et classement de la zone en terrains à bâtir, un plan quadriennal, destiné à documenter les vestiges existants avant leur destruction, est élaboré par A. Gallay. Accepté par le chef du Service des Monuments Historiques du Valais, F.-O. Dubuis, il prend effet dès 1983²⁷. Il prévoit l'exploitation partielle du gisement, qui ne peut être fouillé dans son intégralité en raison de contraintes budgétaires, en privilégiant une extension des zones déjà documentées.

En 1983, une campagne de huit semaines, du 11 juillet au 9 septembre, permet de dégager les fondations de la maison incendiée, fouillée l'année précédente, d'ouvrir une bande de 45m² à l'ouest, parallèle à la pente, complétée par une tranchée de 10m² en aval, et de pratiquer deux sondages profonds, perpendiculaires à la pente, l'un manuel, l'autre mécanique, pour connaître la stratigraphie de la zone de piémont. La fouille met en évidence des structures d'habitat des âges du Fer et du Bronze -terrasse en pierres sèches, angle de maison, foyer, trous de poteaux, fosses, etc.

Durant l'hiver 1983, une équipe procède à l'analyse pédologique d'échantillons prélevés sur une coupe de terrain durant la fouille²⁸.

Parallèlement, une autre analyse pédologique est menée sur la même coupe et sur celle du col du Dailley²⁹.

²⁶ Le niveau inférieur a livré une date qui appartient à la même fourchette chronologique que l'horizon identifié sur le site d'habitat (CRG 349 : 3310+/-80 BP).

²⁷ Les fouilles seront conduites sur le terrain par E. Wermus et C. Masserey, secondées par M. David en 1983 et N. Pousaz de 1984 à 1986.

²⁸ Il s'agit de deux étudiantes du Département d'Anthropologie, A.-C. Castella et G. Perréard, sous la direction de H. Spaltenstein du Laboratoire de Pédologie de l'École Polytechnique de Lausanne.

²⁹ Par M.-A. Courty, de l'Institut du Quaternaire de l'Université de Bordeaux I, et N. Fédoroff, du Département de Pédologie de l'INA-PG de Grignon. Les résultats finaux n'ont malheureusement jamais été livrés.

La campagne de 1984 couvre dix semaines, du 31 juillet au 6 octobre. Elle a pour but de compléter la fouille du piémont, de 1983, et d'ouvrir une large zone, de près de 100m², en aval de la précédente, pour observer la prolongation des aménagements repérés. A nouveau, de nombreuses structures protohistoriques d'habitat sont mises au jour.

La campagne de 1985 dure deux mois, du 8 juillet à la deuxième semaine de septembre. Le début est consacré à terminer la fouille des structures de la zone ouverte en 1984. Ensuite, les investigations se poursuivent dans un nouveau secteur, le chantier nord, qui s'étend entre les tombes Chamblandes, découvertes en 1974 et 1979, et l'habitat néolithique présumé, mis au jour dans le sondage effectué en 1980. Le but de l'exploration est de trouver la relation entre la nécropole et l'habitat. Une tranchée de 28m de long sur 1,50m de large doit servir de repère stratigraphique, pour l'enlèvement à la pelle mécanique des niveaux sus-jacents au niveau néolithique. Heureusement, la coupe révèle de nombreuses structures à mettre en relation avec les habitats protohistoriques du chantier sud. Finalement une surface de 140m² est dégagée et une fouille rapide des niveaux supérieurs est décidée, avec ramassage du matériel par mètre carré. Puis, à partir de la couche 3a, la fouille fine reprend. Peu avant la fin de la campagne, un différend avec le propriétaire de la parcelle contraint les fouilleurs à précipiter leurs recherches. Les structures doivent être vidangées sans pouvoir être relevées précisément.

La dernière campagne se déroule du 14 juillet au 14 septembre 1986. L'objectif de la campagne précédente n'ayant pas été atteint, la zone des tombes néolithiques est ouverte, afin de repérer des structures d'habitat contemporaines et de délimiter l'extension de la nécropole. L'absence totale de vestiges de cette époque entraîne l'abandon rapide du chantier nord. L'accent est alors porté, à nouveau, sur le secteur sud avec le creusement d'une tranchée de 8m de long et l'ouverture d'une surface d'environ 250m², dans le prolongement aval de la fouille de 1984. Les structures du Bronze final et de l'âge du Fer sont nombreuses et complexes, malheureusement le temps manque pour procéder à une fouille fine et complète. Les relevés photos finissent par remplacer le dessin pour pouvoir documenter la plus grande surface possible. Au terme du plan quadriennal, les fouilles sont suspendues, malgré la richesse des vestiges, qui sont encore en grande partie intacts dans le terrain.

4.2. RESUME DES DECOUVERTES

Plusieurs périodes d'occupation, ou du moins de fréquentation, ont été identifiées grâce au mobilier recueilli : le Néolithique moyen, le début du Bronze final, la fin du Hallstatt, la fin de La Tène et l'époque romaine.

L'horizon du Néolithique moyen, installé en surface des limons éoliens (couche 3b), est rattaché à la culture de Cortailod. Caractérisé par une petite nécropole et un habitat diffus sur une grande surface, il a

probablement été remanié par les occupations postérieures, au vu des quelques objets lithiques retrouvés dans les niveaux sus-jacents. Le mobilier appartenant à cette phase est très peu abondant, quelques fragments d'un bol à fond aplati et un petit ensemble d'outils en pierre, dont certains dispersés dans les couches³⁰. L'organisation de l'habitat est totalement inconnue, seuls quelques trous de poteaux et de piquets peuvent être attribués à cette phase.

La nécropole a livré cinq sépultures en petits coffres de dalles de schiste, dits de type Chamblandes. Chacun contenait un seul individu, soit trois femmes adultes et deux enfants, d'environ 6 à 7 ans, déposé en position foetale. Ces morts ont été enterrés sans mobilier funéraire, à l'exception d'une jeune femme d'environ 18 ans (tombe 2) qui possédait une lame de faucille en silex et un collier de 72 perles cylindriques en test. L'étude anthropologique permet d'envisager une parenté probable entre les individus des tombes 2 et 5³¹.

Les vestiges de l'âge du Bronze seront abordés ci-dessous.

L'occupation du premier âge du Fer est importante, elle occupe plutôt la partie supérieure de la couche 2. Il s'agit, apparemment, d'un habitat avec construction de terrasses en pierres sèches en amont³², alors qu'en aval les vestiges d'implantation sont plus légers. Ce niveau n'a, pour l'instant, été que sommairement survolé. Lui appartiennent différents types de structures : dallage, alignements de blocs morainiques, plusieurs tranchées de fondation, trous de poteaux et de piquets, foyers et fosses. Une grande fosse de combustion a même livré des poteries entières, déformées, en pâte claire, très fine, décorées de cannelures horizontales sous le bord. Le mobilier archéologique et les dates radiocarbone permettent de placer cet horizon au Hallstatt D, entre 550 et 450 av. J.-C.

Un petit ensemble de céramiques de La Tène finale et de l'époque romaine, ainsi que quelques éléments métalliques ont été découverts, répartis de façon diffuse sur l'ensemble du site, dans les niveaux superficiels. Il est intéressant de noter la présence d'un petit tesson de céramique campanienne (IIe-Ier s. av. J.-C.), importée de la plaine du Pô, qui a probablement transité par le Grand Saint-Bernard³³. A l'exception d'un amas de pierres (S18-19/W12-13), qui a livré un tesson de sigillée, d'une large fosse comblée de pierres (701 : W1-2/S2-5)³⁴ et d'un trou de piquet (423 : S12/W8), daté par le radiocarbone³⁵, aucune autre structure ne semble, pour l'instant, pouvoir être mise en relation avec la période romaine. Par contre, il n'est pas impossible qu'une partie des structures d'habitat, attribuées au Hallstatt, doivent, après étude, être restituées au second âge

³⁰ 3 pointes de flèches en silex et en chaille, une lamelle finement retouchée en silex, 7 autres fragments d'outils et éclats de silex, 5 outils et éclats de quartz, 3 fragments de haches en pierre verte, un fragment de meule.

³¹ Leemans 1985.

³² Ces découvertes sont à rapprocher de celles de Brig-Glis/Waldmatte, voir Curdy et alii 1993.

³³ Détermination G. Kaenel.

³⁴ Qui pourrait du reste être postérieure.

³⁵ CRG 597 : 1950+/-50 BP.

du Fer, comme ce foyer pavé de dalles (421 : S11/W9), daté par le C14³⁶, dont l'aménagement évoque plutôt cette période.

5. STRATIGRAPHIE

5.1. ESQUISSE DE L'HISTOIRE SEDIMENTAIRE DU SITE

La fouille archéologique n'a touché que les dépôts holocènes sus-jacents au socle granitique et à sa couverture sédimentaire marneuse. Il convient de distinguer deux ensembles de sédiments³⁷ : à la base, des formations glaciaires et périglaciaires, et au-dessus, une séquence qui résulte du remaniement de ces éléments, sous l'influence de facteurs naturels et anthropiques (fig.4).

A la fin de la dernière glaciation (Tardiwürmien), lors d'une récurrence tardive³⁸, la vallée est barrée, au niveau des Vallettes, par le glacier qui descend du vallon de Champex. Un lac de barrage se forme alors en amont des Vallettes, et détermine la morphologie actuelle de la région de Sembrancher, en creusant une cuvette qui élargit le fond de vallée. A ce même stade, une langue du glacier de Ferret longe le pied oriental du Catogne et s'étend jusqu'à Sembrancher. Le torrent sous-glaciaire forme un delta, en bordure du lac, et dépose des matériaux argileux, sableux et graveleux, de même composition que la moraine locale, irrégulièrement stratifiés. Cet ensemble est dénommé couche 4 sur le site.

A partir du Bölling s'amorce un réchauffement climatique progressif. Les glaciers se retirent et, d'épaisses couches de loess, limons éoliens jaune vert, se déposent en bordure des langues glaciaires, couche 3b sur le site.

Puis la végétation colonise ce substrat limoneux et, à la période de l'optimum climatique de l'Atlantique, il est recouvert par une chênaie mixte dense. Un sol forestier, qui a été démantelé postérieurement, se constitue alors, oxydant la partie supérieure des loess. L'occupation néolithique, du début du IV^{ème} millénaire, s'est installée sur cette formation.

Dès ce niveau, l'influence anthropique devient importante, prépondérante même, sur les formations sédimentaires (couches 3a, 2b, 2a). Ceci est mis en évidence par la brusque augmentation du carbone organique, à partir de l'horizon 3a. Les défrichements dénudent les formations sous-jacentes qui sont entraînées par le ruissellement de pente. Les masses de limons glissent et s'érodent. Les activités humaines justifient le réaménagement du substrat et l'apport d'éléments étrangers -dalles et autres pierres-, sur un sol

³⁶ CRG 475 : 2310+/-120 BP.

³⁷ Etabli sur la base du rapport d'analyse pédologique de Castella et Perréard 1983, sous la direction de Spaltenstein.

³⁸ Qui pourrait être datée du Dryas I, selon Elbiali et alii 1987, 11.

labouré ou piétiné. Ces niveaux correspondent aux occupations des âges du Bronze et du Fer.

Les couches superficielles, romaine et actuelle (couche 1d et sols récents), témoignent de la disparition complète de la végétation. Elle entraîne un colluvionnement des sols peu évolués, développés dans la moraine plaquée contre le Crettaz-Polet, les sols rouges ayant été entièrement démantelés aux époques précédentes.

5.2. INSERTION STRATIGRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU DEBUT DU BRONZE FINAL

L'épaisseur des niveaux de colluvionnement, qui renferment les vestiges des occupations humaines, reste faible. Ceci explique la difficulté de lecture stratigraphique éprouvée lors de la fouille. Sur la grande surface dégagée en 1986 par exemple, les structures de la fin du premier âge du Fer sont contiguës et, apparemment, au même niveau que celles du début du Bronze final. Elles ont, du reste, été interprétées alors comme contemporaines. Ainsi, à l'exception des éléments bien datés, soit par le radiocarbone, soit par la présence de mobilier caractéristique, il est difficile, *a posteriori*, de réattribuer correctement nombre d'anomalies et donc de restituer des plans complets de constructions. L'amplitude sédimentaire est si faible que les occupations tardives du Hallstatt ont probablement partiellement détruit les structures de l'âge du Bronze.

L'occupation Bronze final semble s'être installée en surface de la couche 3a, la couche 2b résultant, à la fois, du colluvionnement et d'apports anthropiques, niveau d'occupation et de destruction. Dans bien des cas, les niveaux à dalles, 2a et 2b, sont indissociables, comme en témoignent plusieurs relevés stratigraphiques. Dans ce cas, séparer le Hallstatt du Bronze devient une gageure. Une très grande prudence s'est donc imposée pour appréhender le plan des structures. Nous avons été contraints d'isoler chaque ensemble et de l'entourer d'un *no man's land* artificiel...

6. DATATIONS C14

Sur les quinze dates au radiocarbone qui ont été effectuées, cinq concernent l'âge du Bronze (fig.5 et tab.1). A cet ensemble, il faut encore rajouter la date obtenue sur le niveau d'incendie observé dans la coupe de la route du col du Dailley.

Trois de ces dates sont extrêmement bien groupées (CRG 465, 711 et 716). Une quatrième (CRG 319), bien que légèrement plus récente, appartient très probablement au même horizon chronologique. Ces dates sont cohérentes pour le BzD. On peut les comparer à celle de la tombe 22 de Neftenbach-

<i>NO ECHAN- TILLON</i>	<i>DATE BP</i>	<i>CALIBRATION STUIVER ET ALII 1993</i>	<i>ANNEE FOUILLE</i>	<i>SITUATION</i>	<i>COUCHE</i>	<i>STRUCTURE</i>	<i>NO STR.</i>	<i>PERIODE</i>
CRG 349	3310±80	1680(1600,1570,1530)1511	1982	DAILLEY	2	NIVEAU INCENDIE	/	BA/BM
CRG 596 *	3300±100	1683(1530)1442	1984	S11/W7	2B	FOSSE DE COMBUSTION	420	BA/BM
CRG 465	3010±75	1384(1260,1230)1122	1982	S2/W16	2B	SABLIERE	305	BzD
CRG 716	2985±70	1311 (1250,1210)1081	1985	N28/E7-8	2B	FOSSE ET TROU DE POTEAU	218	BzD
CRG 711	2980±75	1311(1250,1200)1049	1985	N28/W5	2B	FOYER	317	BzD
CRG 710	2900±65	1192(1040)947	1985	N28/E4	2B	TROU DE POTEAU ET DALLE	319	BzD

Tab.1. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Dates C14. (* : date douteuse).

Steinmöri³⁹, dans le canton de Zürich, qui contenait un petit gobelet caractéristique, orné à l'étain, et une épingle à tête pyramidale.

La cinquième date (CRG 596), quant à elle, pose un problème. Elle est nettement plus ancienne que les autres et semble indiquer la présence d'une occupation de la fin du Bronze ancien/Bronze moyen. Dans le matériel recueilli sur le site, certains éléments céramiques appartiennent à cette tradition, mais ce sont des types encore représentés au début du Bronze final. Par contre, aucun élément caractéristique, exclusif de cette période, n'a été découvert. La structure de combustion (420), qui a fourni les charbons pour la datation, est située à proximité du complexe 1 et, apparemment, dans le même niveau. L'échantillon, de piètre qualité, livré au laboratoire, était composé d'une faible quantité de charbons hétérogènes et la datation a d'emblée été considérée comme douteuse. Nous pourrions ainsi admettre sans peine que cette date isolée soit trop ancienne, mais il est extrêmement troublant qu'elle corresponde, à peu près exactement, à celle de la couche d'incendie du col du Dailley. Il faudrait donc peut-être envisager une occupation longue du site à l'âge du Bronze, occupation qui n'a pu être définie de façon satisfaisante lors de la fouille⁴⁰.

7. STRUCTURES

7.1. CHANTIER SUD : STRUCTURES AMONT (N2-S7/W7-17)

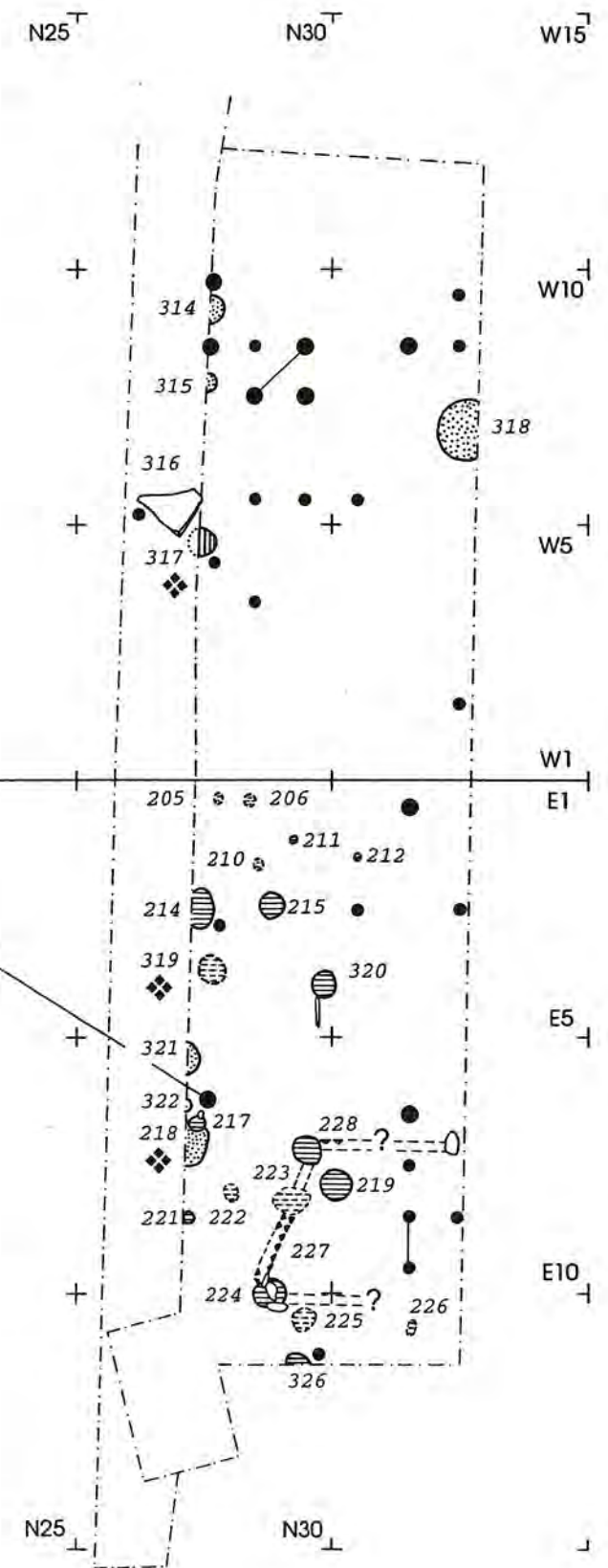
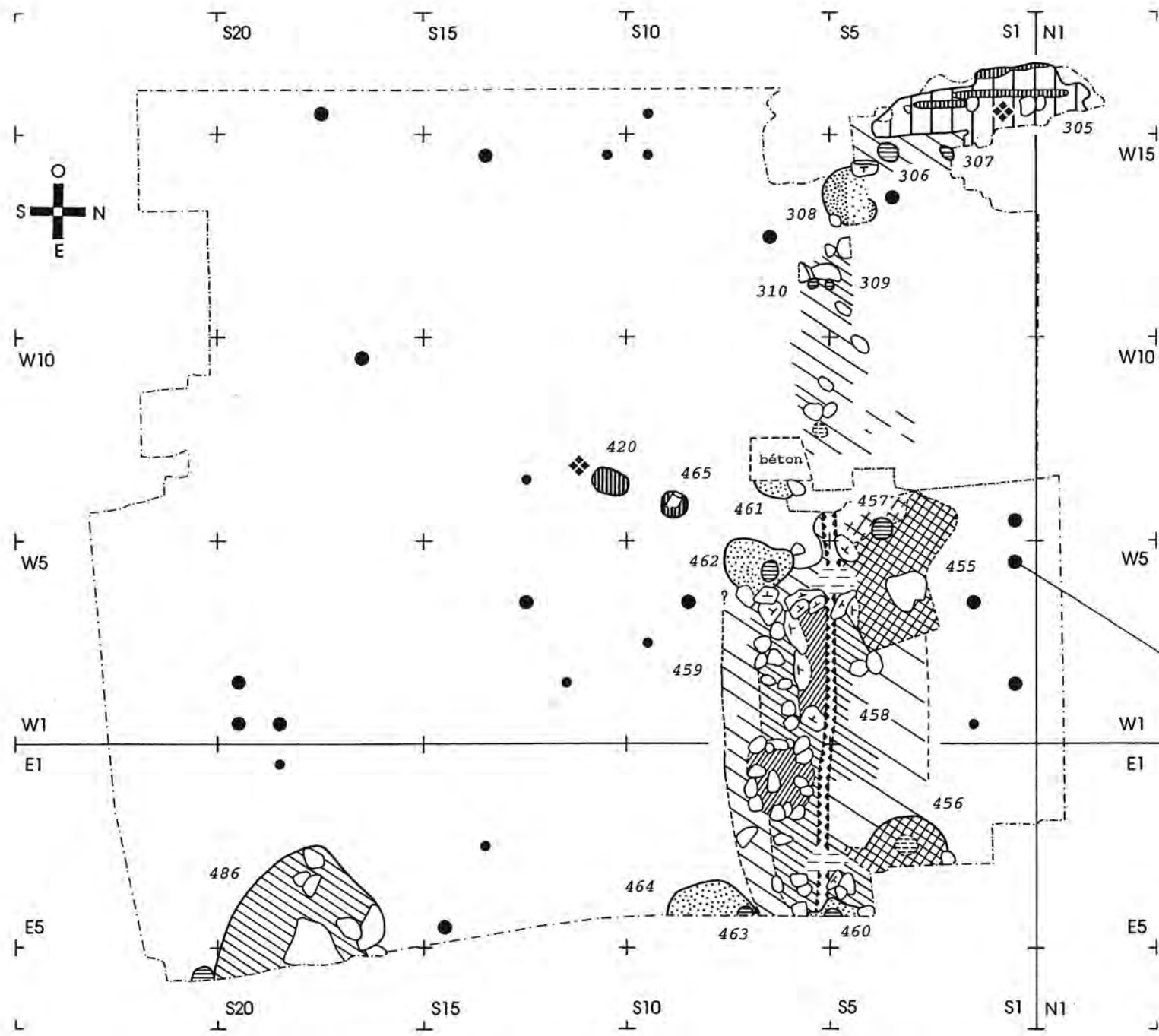
La pente naturelle des couches sédimentaires au pied du Crettaz-Polet est forte, à peine inférieure à 30%. Elle se redresse ensuite, en aval, pour devenir subhorizontale. Ce talus a été largement entaillé lors de l'implantation de la scierie Gaillard, dans les années 40. La zone amont a été arasée et excavée en certains points. Les fondations en béton du bâtiment ont pénétré dans les couches archéologiques.

En 1982, lors du déblayage des décombres de la scierie, une zone rectangulaire charbonneuse, affleurante, a été identifiée, avec en surface, des bijoux et de la céramique du Bronze final. Le talus plus au nord a révélé, quant à lui, des niveaux en terrasse de l'âge du Fer, probablement détruits par arasement dans la zone précédente. L'inclinaison de la pente a rendu, en effet, nécessaire l'aménagement de surfaces constructibles subhorizontales, étagées. Etant donné la faible ampleur des processus sédimentaires, ces travaux préparatoires à chaque phase de construction ont amené des troncatures répétées des niveaux sous-jacents, avec épandage possible des

³⁹ Fischer 1993, UZ 2717 : 2940+/-60 BP.

⁴⁰ Un niveau Bronze ancien est effectivement mentionné sur le chantier nord, mais le mobilier regroupe essentiellement quelques outils lithiques, à attribuer plutôt au remaniement de l'horizon du Néolithique moyen, d'après l'avis de M. Honegger, que nous remercions pour son aide, et des éléments céramiques pas toujours caractéristiques. Une des structures a été datée par le C14 du début du Bronze final, quand au mobilier typologique environnant ces structures, il semble appartenir au BzD.

Fig.5. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Plan général des structures de l'âge du Bronze.



- | | | | | | |
|--|------------------------------|--|---|--|---|
| | Foyers et couches incendiées | | Zones de rejet | | Dates C14 |
| | Zones de pierres | | Aménagements | | ● Céramique isolée de l'âge du Bronze et du début du Bronze final |
| | Fosses limoneuses | | Passages | | |
| | Trous de poteaux | | Rigoles de fondation et assises de parois | | |

déblais en aval. Ce mécanisme a abouti à des superpositions complexes d'horizons chronologiques dont la lecture correcte est malaisée.

7.1.1. Bâtiment 1 (N2-S4/W15-17)

La partie la plus haute de la zone considérée ici correspond à l'arrière d'un bâtiment incendié (fig.5 et 6). Il a été implanté en surface des loess remaniés de la couche 3a, perpendiculairement à la pente. La couche sus-jacente résulte de l'occupation : accumulation et décomposition des rejets organiques et des matériaux de construction. Le talus semble avoir été légèrement entaillé, des pierres et des os en position verticale ont été observés en bordure amont de l'incendie. A l'avant, le sol a été aplani pour former une terrasse d'environ 2m de largeur conservée. La longueur préservée n'excède pas 6m. Au sud et au nord, les traces d'incendie disparaissent déjà en retrait des zones détruites par les fondations de la scierie.

La couche d'incendie recouvre presque l'intégralité de la terrasse et présente un aspect compressé, en certains endroits, de gros charbons de bois sont conservés, mais en général, le sédiment est homogène, très cendreuse. D'épaisseur inégale, elle est plus importante en amont et inexistante dans la pente, elle mesure en moyenne 10cm. En aval, elle a été détruite, dans la partie nord, par les fondations de la scierie, au milieu, elle présente un débordement, alors que dans la partie sud, elle suit une limite presque rectiligne, parallèle à la rupture de pente. Cette disposition suggère une troncature de la partie aval de la terrasse, liée au réaménagement d'une nouvelle terrasse après l'incendie.

A la base de la couche d'incendie, une trace charbonneuse (305) de 2,80m de longueur sur une quinzaine de centimètres de largeur, profonde de 3 à 4cm, correspond à l'empreinte d'une sablière basse, perpendiculaire à l'axe de la pente. Le loess encaissant a été fortement rubéfié sur son pourtour. La sablière a été calée par quelques petites pierres. A l'avant, deux stylobates espacés sont directement accolés à la rigole charbonneuse. Au même niveau que les stylobates, une trace charbonneuse, plus large, prolonge au sud la sablière. Sa longueur d'environ 1,30m, entre le stylobate sud et une pierre caractéristique, est assez bien assurée, par contre sa largeur est plus difficile à estimer⁴¹. Etant donné la configuration de la terrasse, cet élément est plus probablement une trace de sablière de paroi, qu'un vestige de plancher. A la limite sud de l'incendie, dans l'alignement des stylobates, un aménagement de petites pierres obliques en demi-cercle pourrait témoigner d'un ancien calage au sol de poteau, mais cette anomalie est très incertaine. Il est raisonnable de supposer que les sablières relevées correspondaient à la paroi arrière d'une maison, présentant un léger décrochement externe, paroi renforcée par des pieux verticaux posés sur les stylobates.

⁴¹ Très visible sur les photos et mentionnée dans le journal de fouille, elle n'a inexplicablement pas été relevée. L'emplacement d'une troisième trace charbonneuse, mentionnée dans le journal de fouille, n'a pas pu être retrouvé.

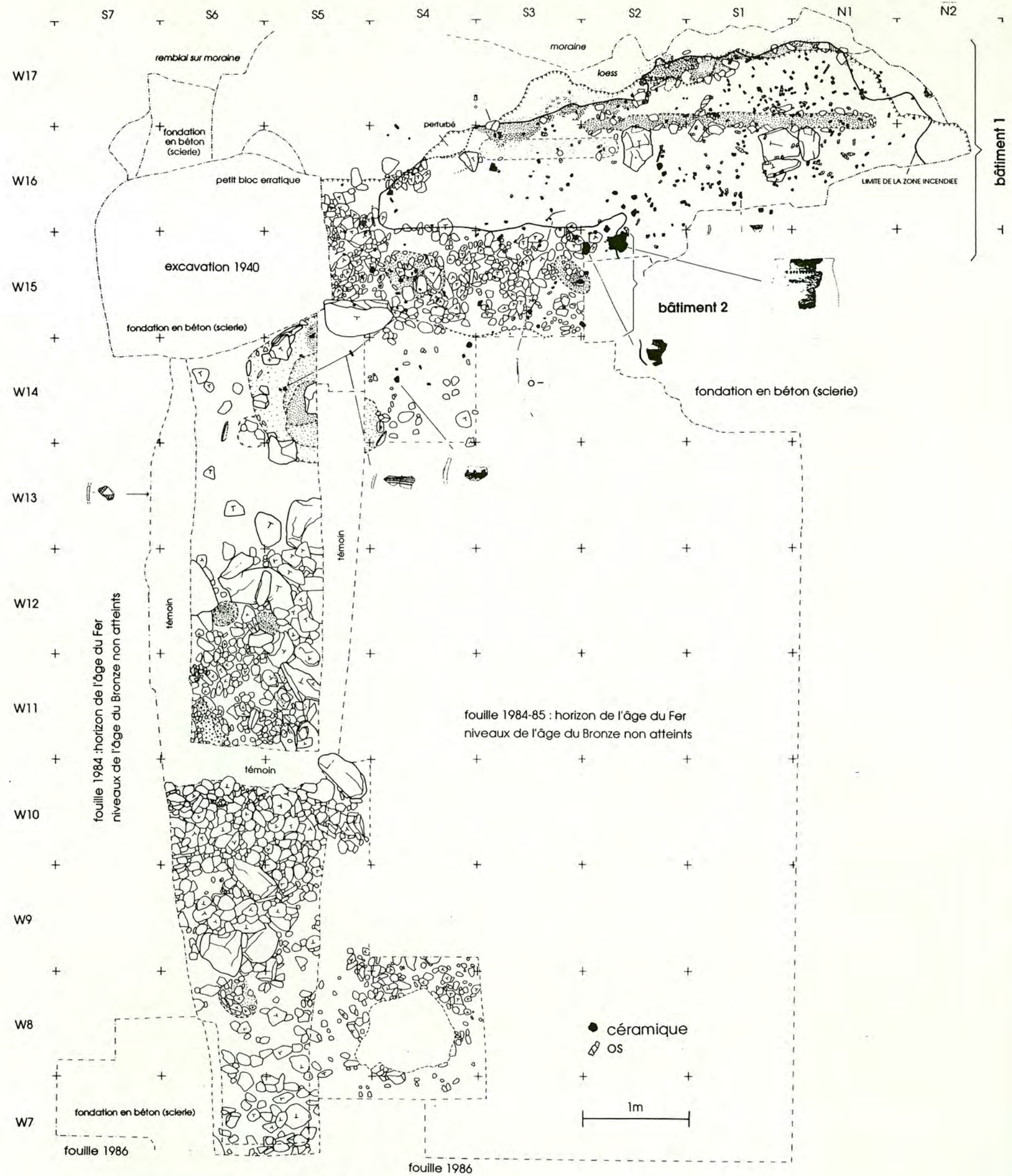


Fig.6. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures amont avec répartition du mobilier caractéristique.

En surface de la zone incendiée, de très nombreuses dalles de schiste brûlées ont été mises au jour. Il s'agit d'un matériau abondant dans la région de Sembrancher, dont un affleurement n'est distant que de quelques dizaines de mètres du site. Ces lauzes ont été largement utilisées pour couvrir les toits dans le domaine des Dranses. Le poids important de ces toitures nécessite une charpente renforcée, ce que semble indiquer la présence des stylobates mentionnés ci-dessus. A l'extérieur de la paroi, deux amas de nodules d'argile de colmatage ont été retrouvés, ils n'ont malheureusement pas été conservés et leur forme n'est pas décrite. Les parois du bâtiment étaient donc peut-être constituées de planches ou de madriers, horizontaux ou verticaux, colmatées avec de l'argile et renforcées par des éléments verticaux. L'espace intérieur ainsi dégagé mesure moins d'un mètre de largeur et aucun aménagement intérieur n'a pu être identifié.

A l'arrière de cette paroi, à la limite de l'entaille du talus, des traces de rubéfaction intense ont été relevées, ainsi que l'accumulation de restes charbonneux très denses, interprétés, lors de la fouille, comme des fragments de poutres. La trace dessinée par ces vestiges est irrégulière. Il est impossible de dire s'il s'agit de fragments de poutres carbonisées, tombés à l'extérieur de la maison, ou alors d'un aménagement en limite amont de la terrasse, comme une palissade, voire éventuellement d'arbustes calcinés, comme pourraient aussi le suggérer trois petites traces circulaires.

Le mobilier découvert est assez abondant (fig.6). Outre une longue épingle en bronze et un anneau, dont la position est approximative, de nombreux restes de céramique et de faune ont été mis au jour. La surface a été dégagée en trois étapes. A la base, les vestiges sont moins fragmentés que dans la partie supérieure. Ils sont plus abondants au nord, surtout les ossements qui sont concentrés en amont, de part et d'autre de la paroi de bois, alors que la céramique est plutôt disposée en bordure est. Dans le niveau d'incendie, le matériel est très fragmenté et a été découvert, le plus souvent, coincé entre les pierres. Beaucoup d'esquilles d'os proviennent de l'arrière du bâtiment, entre le talus et la paroi, comme dans le niveau précédent. D'après l'étude de L. Chaix⁴², il s'agit essentiellement d'ossements de caprinés, qui représentent environ 5 individus. La typologie du mobilier en bronze et en céramique, ainsi qu'une date radiocarbone⁴³, effectuée sur le charbon de la sablière, permettent d'attribuer ce niveau au début du Bronze final⁴⁴.

7.1.2. Aménagement 2 (S2-5/W15)

Après l'incendie du premier bâtiment, une nouvelle construction est implantée, légèrement plus en aval et, apparemment, décalée vers le sud (fig.5 et 6). La terrasse existante est faiblement entaillée, tronquant la couche d'incendie. Comme pour le précédent, seul l'arrière de ce nouvel aménagement a été retrouvé.

⁴² L. Chaix. La faune du site de Sembrancher Crettaz-Polet. Rapport interne.

⁴³ CRG 465 : 3010+/-75BP.

⁴⁴ Ces éléments sont commentés en détail ci-dessous.

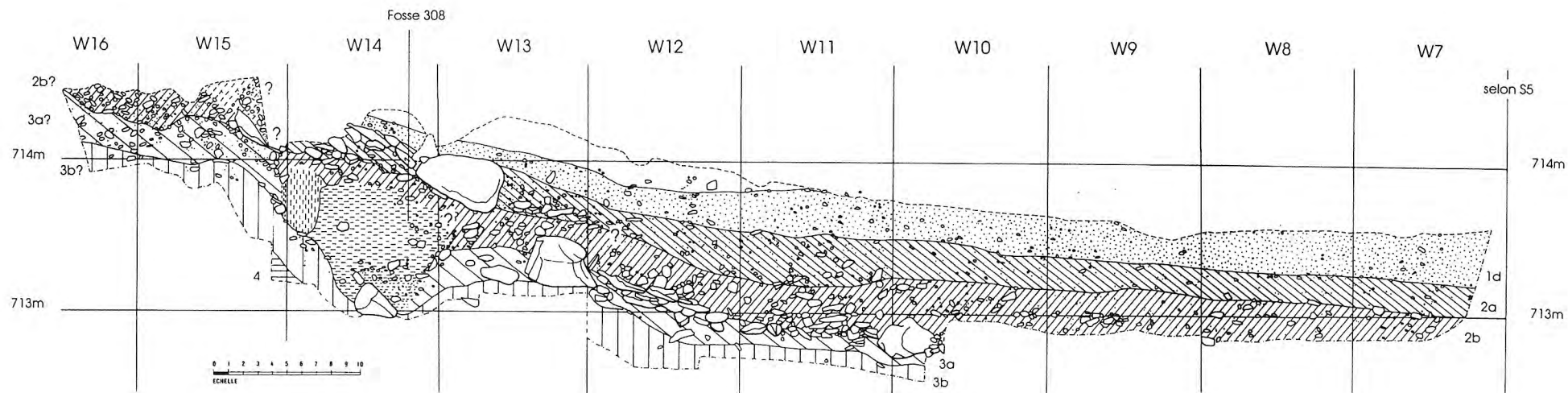


Fig.7. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe générale amont-aval.

Deux trous de poteaux tracent une ligne parallèle à celle des sablières antérieures. Celui du sud possède une ouverture ovale de 0,60m par 0,40m. Sa profondeur est d'environ 0,60m avec une dalle posée sur le fond. Des pierres de calage inclinées enserrant une empreinte de poteau d'environ 0,17m de diamètre. Le second est plus petit. L'ouverture mesure 0,40m par 0,20m pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres. L'empreinte du pieu entre les pierres est d'environ 0,10m de diamètre. Le fond est marqué par des traces de charbons, mais au-dessus ni les pieux, ni les pierres de calage, ni le terrain encaissant n'ont subi l'action du feu.

De très nombreuses petites pierres, avec une majorité de dalles, ont été découvertes en surface. Leur orientation préférentielle selon la pente avait été accréditée, lors de la fouille, l'hypothèse d'un muret éboulé. Aucun autre élément ne permet cependant de confirmer cela. Directement en aval, des structures de l'âge du Fer oblitèrent la suite de ces vestiges. La fouille n'a pas atteint, dans cette zone, les couches inférieures qui paraissent plus profondes d'après les coupes. Il semble que l'on soit à nouveau en présence de l'arrière d'un bâtiment ou peut-être, plus simplement, du muret de soutènement arrière d'une terrasse, renforcé par des pieux de petit calibre.

En ce qui concerne la répartition du mobilier, la céramique semble plus abondante sur le bas, quelques éléments ont même glissé en aval. Le haut d'une jarre, écrasé sur place, se situe à cheval entre la zone incendiée et le nouvel aménagement. Il est difficile de l'attribuer strictement à l'une ou l'autre structure. Quant au gobelet adjacent, il est aussi très près de la couche d'incendie. Les éléments de datation pour ce bâtiment sont très restreints, si l'on excepte la jarre et le gobelet (fig.6). Ils se résument à des décors de cannelures horizontales et d'impressions digitales, des cordons impressionnés, une lèvre amincie et plusieurs bases plates individualisées. La qualité de la céramique ne se distingue pas de celle du bâtiment 1. Nous postulons qu'il s'agit d'une reconstruction appartenant à la même phase typochronologique du début du Bronze final que le bâtiment précédent.

7.1.3. Eléments incertains

Deux sondages consécutifs permettent de se faire une idée des structures antérieures à l'âge du Fer, en aval des deux constructions évoquées (fig.5 et 6). Mais ils sont décalés vers le sud et le raccord stratigraphique avec le haut du terrain laisse malheureusement à désirer (fig.7), et l'absence de mobilier archéologique ne permet pas de résoudre la difficulté.

La première de ces structures est une grande dépression conique (S308 : S4-6/W13-15) dont seule la moitié sud a été fouillée intégralement. Probablement ovale, elle mesure 1,40m dans son plus grand axe. La bordure du haut est délimitée par des pierres et des dalles plantées en oblique. Le remplissage coloré, jaune orange et vert, est constitué par un mélange de loess des couches sous-jacentes. Au centre du niveau d'ouverture, une auréole jaunâtre, subcirculaire, plus caillouteuse, d'environ 0,15m de diamètre, ne se poursuit pas en profondeur. Sur le fond, à plus d'un mètre sous la surface, est posée une grosse pierre qui évoque le blocage d'un

poteau, mais l'empreinte de ce dernier n'est pas visible en coupe. Par contre, dans la stratigraphie, en bordure amont, apparaît une trace de poteau de 0,25m de diamètre et 0,40m de profondeur. Il semble intervenir dans une deuxième phase. La partie nord de la fosse se résume à un arc de cercle de 0,50m de corde, constitué de limon orangé presque pur, avec trois pierres plantées en bordure. La partie médiane, large d'environ 0,50m, n'a pas été fouillée. L'interprétation de cette structure n'est pas aisée. S'agit-il simplement d'un gros trou de poteau ou d'une fosse d'extraction ou plutôt de stockage de limon, recoupée postérieurement par un ou plusieurs trous de poteaux? Elle pourrait appartenir à la prolongation aval de la construction 2. En effet, un tesson, décoré de cannelures horizontales, découvert en surface de la fosse, colle avec un fragment identique provenant de la construction 2, il s'agit toutefois d'un indice très ténu⁴⁵.

Au-delà de la fosse, toujours en surface des loess de la couche 3a, après un espace vide, un gros bloc posé à plat aurait pu servir de stylobate. Il précède de grandes dalles et dallettes jointives, au milieu desquelles s'ouvrent deux trous de piquets proches, d'une vingtaine de centimètres de diamètre, correspondant à des piquets d'une dizaine de centimètres (S309 et S310). Le plus au sud était planté à contre-pente. Un épandage dense de pierres et de dallettes jointives, à disposition anarchique, s'étend ensuite sur 3m en aval. Au-delà, les pierres deviennent plus éparses, mais elles sont néanmoins présentes. Un petit secteur contigu, ouvert au nord en 1986, confirme la présence abondante de pierres, présence qui contraste avec la nudité de l'horizon supérieur, de l'âge du Fer. Une interprétation globale de ces structures architecturales est exclue en l'état actuel de la documentation. S'agit-il d'un aménagement de terrasse, de l'effondrement d'un muret ou d'une paroi en pierres sèches, voire d'autre chose?

La relation entre ces aménagements, situés en partie dans la zone où les couches deviennent subhorizontales, et les bâtiments amont ne peut pas non plus être certifiée actuellement. Le lien stratigraphique apparent pourrait être trompeur, car la seule coupe disponible, relevée sur trois ans consécutifs, révèle des contradictions impossibles à résoudre sans vérification sur le terrain (fig.7). La datation même des structures aval ne peut être résolue en l'absence complète de mobilier et de date radiocarbone. Mais compte tenu des quelques éléments disponibles, il faut toutefois admettre que c'est à l'âge du Bronze qu'elles ont le plus de chances d'appartenir. Il convient d'attirer l'attention sur la richesse potentielle que ce site recèle encore!

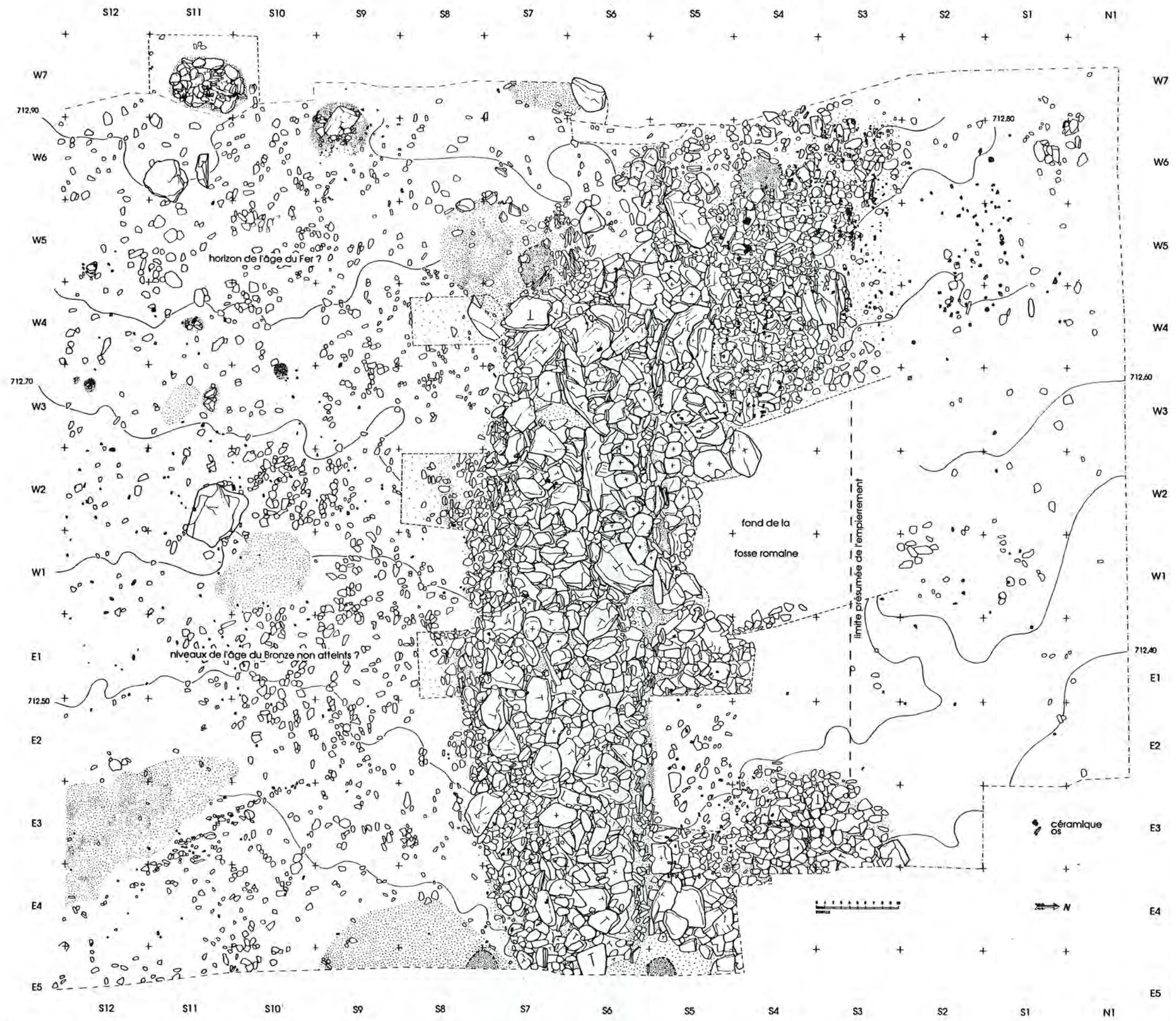
7.2. CHANTIER SUD : STRUCTURES AVAL

En aval du terrain, les couches sédimentaires se redressent et la pente devient presque nulle. Les apports naturels restent faibles, liés au colluvionnement. L'impact anthropique domine aux époques protohistoriques. Certains aménagements occupent une amplitude

⁴⁵ SCP83[(S4/W15)21+(S5/W14)10].

Fig.8. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures aval.

fouille 1984-85 : horizon de l'âge du Fer
niveaux de l'âge du Bronze non atteints



importante et structures de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer sont parfois au même niveau d'altitude. A part, évidemment, la présence de matériel archéologique caractéristique et de dates radiocarbone, un des seuls moyens de distinguer les structures des deux périodes est, comme l'a proposé A. Gallay, l'observation de l'orientation générale des alignements, nord-sud et est-ouest pour l'âge du Bronze et, nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest pour le premier âge du Fer.

7.2.1. Complexe 1

Ce vaste complexe (S3-9/E5-W7), situé en contrebas des deux aménagements amont, à peu près dans le même axe, est formé d'un ensemble de structures bien individualisées, mais comme sa fonction globale nous échappe encore, nous ignorons s'il est complet ou si d'autres éléments lui étaient adjoints. La contemporanéité des aménagements identifiés et leur intégration à un ensemble sont, à notre avis, raisonnablement assurées.

Mis en évidence par le dégagement à la pelle mécanique, ce complexe a fait l'objet d'un décapage global de la partie haute, puis certaines zones ont été reprises, soit en fouille de surface, soit en coupe⁴⁶. Un grand sondage, au travers de tout l'empierrement, fournit une coupe générale (fig.9). Seul le premier décapage et la coupe ont été dessinés, le reste, faute de temps, a été systématiquement photographié.

Ce complexe, orienté est-ouest, est globalement composé d'un empierrement principal, traversé au milieu, sur toute sa longueur, par le petit fossé de fondation d'une paroi, flanqué de deux zones de rejet aux extrémités nord, et encadré par trois fosses limoneuses avec des trous de poteaux; la partie sud semble aussi bordée par une tranchée de fondation (fig.5 et 8). Il manque, en partie, la bordure sud et la moitié nord de l'empierrement, dont l'importance et la nature peuvent être évaluées par trois sondages. L'observation des coupes montre qu'elles passent sous les niveaux de l'âge du Fer (?) et se trouvent encore en place dans le terrain, qui a seulement été remblayé après la fouille (fig.9).

Une vaste fosse, probablement peu profonde, semble avoir été creusée dans les loess de la couche 3a pour recevoir l'empierrement⁴⁷. Au nord, la coupe montre que cette fosse semble avoir été approfondie, sur toute la longueur probablement, et c'est pour cette raison que la partie septentrionale de l'empierrement, plus profonde, n'a pas été dégagée (fig.9). Au sud, le même phénomène est observable, mais dans une moindre mesure. Les gros blocs sont remplacés par des pierres plus petites, et le bord de la fosse n'a été mis en évidence que dans les coupes. Cette constatation est importante, car il en découle que les deux zones de rejet septentrionales (455 et 456) sont en fait

⁴⁶ La bande N1 et un peu moins de la moitié de la bande S1 ont fait seulement l'objet d'un décapage à la pelle mécanique.

⁴⁷ Le fond n'a pas été relevé précisément sur la coupe dessinée. C'est pourquoi elle a dû être réinterprétée en partie sur la base des photos.

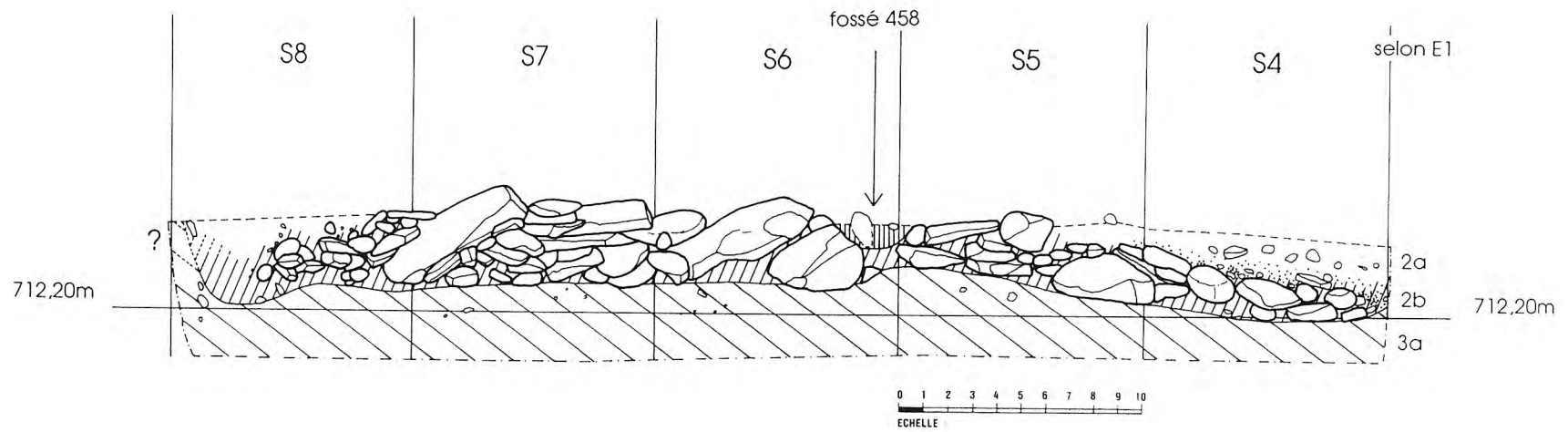


Fig.9. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe transversale de l'empierrement.

des amas de déchets, accumulés en surface de l'empierrement nord, et non pas des fosses.

L'empierrement principal est composé de deux parties adjacentes, de largeur à peu près équivalente, environ 2,40m, séparées par une rigole de fondation de paroi ou de palissade légère. Cette dernière (458) se présente comme un petit fossé dans lequel sont alignés des dallettes et des galets, jointifs par endroits, en position verticale ou oblique. Elle repose sur l'empierrement et a été comblée par du limon de ruissellement. Elle a été observée sur un peu moins de 10m de longueur; la partie la mieux conservée, entre W1 et W2, était large d'environ 0,40m sur le haut et profonde de 0,30m, selon les descriptions du journal de fouille. Au moins une interruption sûre, d'environ 0,60m de largeur, a été constatée en W4-5. Il s'agit d'un passage, marqué également par des dallettes horizontales agencées et par la présence, de part et d'autre de l'ouverture, de dalles obliques s'appuyant contre la paroi. Une seconde ouverture, symétrique, pourrait avoir existé en W4, où une dalle oblique vient s'appuyer contre la paroi, à l'est de dalles horizontales, agencées de part et d'autre de la rigole, qui n'est marquée, à cet endroit, que par quelques toutes petites pierres. Sa largeur serait identique à celle de l'autre ouverture.

Comme précisé ci-dessus, la partie nord de l'empierrement n'a été dégagée que ponctuellement, à l'emplacement des sondages et sous les deux zones de rejet. Elle descend en pente douce vers le nord, la fosse remontant peut-être au-delà, à en juger d'après les photos. La limite nord peut être évaluée à partir de la coupe transversale de l'empierrement. Si quelques gros blocs sont encore présents le long de la paroi décrite ci-dessus, ils semblent moins nombreux sous les amas de déchets.

La partie sud de l'empierrement s'étend sur environ 8m de longueur, elle représente l'élément le plus spectaculaire de ce complexe. Elle est formée d'une sorte de podium haut, subhorizontal, constitué de gros blocs calcaires, granitiques et surtout de dalles et dallettes de schiste calcaire gréseux, essentiellement jointifs, et complétée, au sud, par une bordure de petites pierres, plus profonde, qui vient s'appuyer contre les blocs, mais qui n'a pas été dégagée intégralement. Les sondages montrent, au-delà de cette bordure, les traces d'un petit fossé avec pierres verticales, qui pourraient être l'équivalent de la rigole de fondation qui partage l'empierrement. L'extrémité ouest est fermée par de grandes dalles obliques, qui auraient pu être en position verticale à l'origine. L'observation attentive de cette partie de l'empierrement permet de constater son hétérogénéité et d'entrevoir différents aménagements. L'angle nord-ouest est isolé par trois grandes dalles obliques, qui ménagent un espace dont le fond est pavé de dallettes. A peu près au centre, de gros blocs délimitent une zone subcirculaire, qui ressort nettement sur les photos. L'angle nord-est est caractérisé par une bordure plus haute que la partie interne. La moitié orientale est plus homogène, on peut tout au plus distinguer une zone nord, occupée par des pierres de gros calibre, et une zone sud, plus étroite, aménagée avec des petites pierres. En dehors des sondages et des fosses, les niveaux qui viennent buter contre la bordure sud devraient dater, a priori, du premier

âge du Fer, mais la présence, au sud-ouest du complexe 1, de deux structures de combustion de l'âge du Bronze, à la même altitude que ces niveaux, incite à la prudence.

Au nord-ouest (S3-5/W3-6), une large zone de rejet (455) est caractérisée par un amoncellement de dallettes et de galets de petites dimensions, entre 7 et 10cm, entre lesquels sont coincés de gros tessons de céramique et des fragments osseux. Le sédiment interstitiel limoneux est très riche en petits charbons de bois. Cet amas se termine, au sud, contre les dalles latérales de l'entrée. Il s'éclaircit, à l'ouest, vers la limite de la fouille. Il a été bouleversé en surface, à l'est, par une fosse éventuellement romaine, où il se poursuivait peut-être le long de la paroi. Au nord, sa limite est floue, du mobilier archéologique ayant été retrouvé au-delà des pierres, mais il semble peu probable qu'il s'étende plus loin. Un gros bloc fracturé, bien implanté dans la couche encaissante, a été observé à la base de cet amas, dans le prolongement direct de l'ouverture dans la paroi. A l'ouest, un gros trou de poteau (457) a été fouillé, à la base de l'amas. L'ouverture mesure 0,50m de diamètre, elle est marquée par un sédiment très foncé et une couronne de pierres et de dallettes obliques ou verticales. Un fragment de dalle verticale, de 0,40m de long, se poursuit jusqu'au fond de l'anomalie, d'une profondeur d'environ 0,65m. L'espace entre les pierres de calage, qui correspond au diamètre du poteau, est d'environ 0,20m. L'implantation basse du trou de pieu suggère que les déchets se sont accumulés, progressivement, autour du poteau planté et ont glissé après la décomposition de celui-ci, oblitérant son ouverture.

Au nord-est (S3-5/E2-3), un amas en demi-cercle (456), le reste se prolongeant au-delà de la bordure de la fouille, repose sur les limons de la couche 3a. Sans organisation interne, il est formé par l'accumulation de sédiment cendreux, très riche en charbons de bois, ainsi que de pierres et de nombreuses dallettes, plus abondantes dans la partie supérieure, parfois fracturées ou rubéfiées. Quelques dallettes tapissent le fond et semblent correspondre à la prolongation nord-est de l'empierrement. Beaucoup de mobilier archéologique a été recueilli dans cet amas, surtout des os cassés et calcinés, mais aussi de la céramique. On pourrait interpréter cet amas comme une zone de rejet complémentaire de (455), destinée plus spécialement à la vidange des foyers. Au centre, une tache circulaire de couleur plus foncée pourrait être un trou de poteau, mais elle n'a pas été fouillée en profondeur.

A l'extrémité est de la paroi (458), une fosse semi-circulaire (460), en bordure de la fouille, est comblée de limon jaune brun, mélangé à des cailloutis et à beaucoup de charbons de bois. En profondeur, le limon de remplissage est rubéfié, deux lits de charbons et des pierres brûlées, au centre de la fosse, ont également été observés. Au centre de l'anomalie, une tache circulaire plus foncée, bordée de pierres obliques ou verticales, se poursuit jusqu'au fond. Il s'agit d'un trou de poteau.

Au sud-ouest (S7-8/W4-5), une fosse limoneuse subcirculaire (462), de couleur jaune orange, est bordée de quelques pierres. La partie interne est

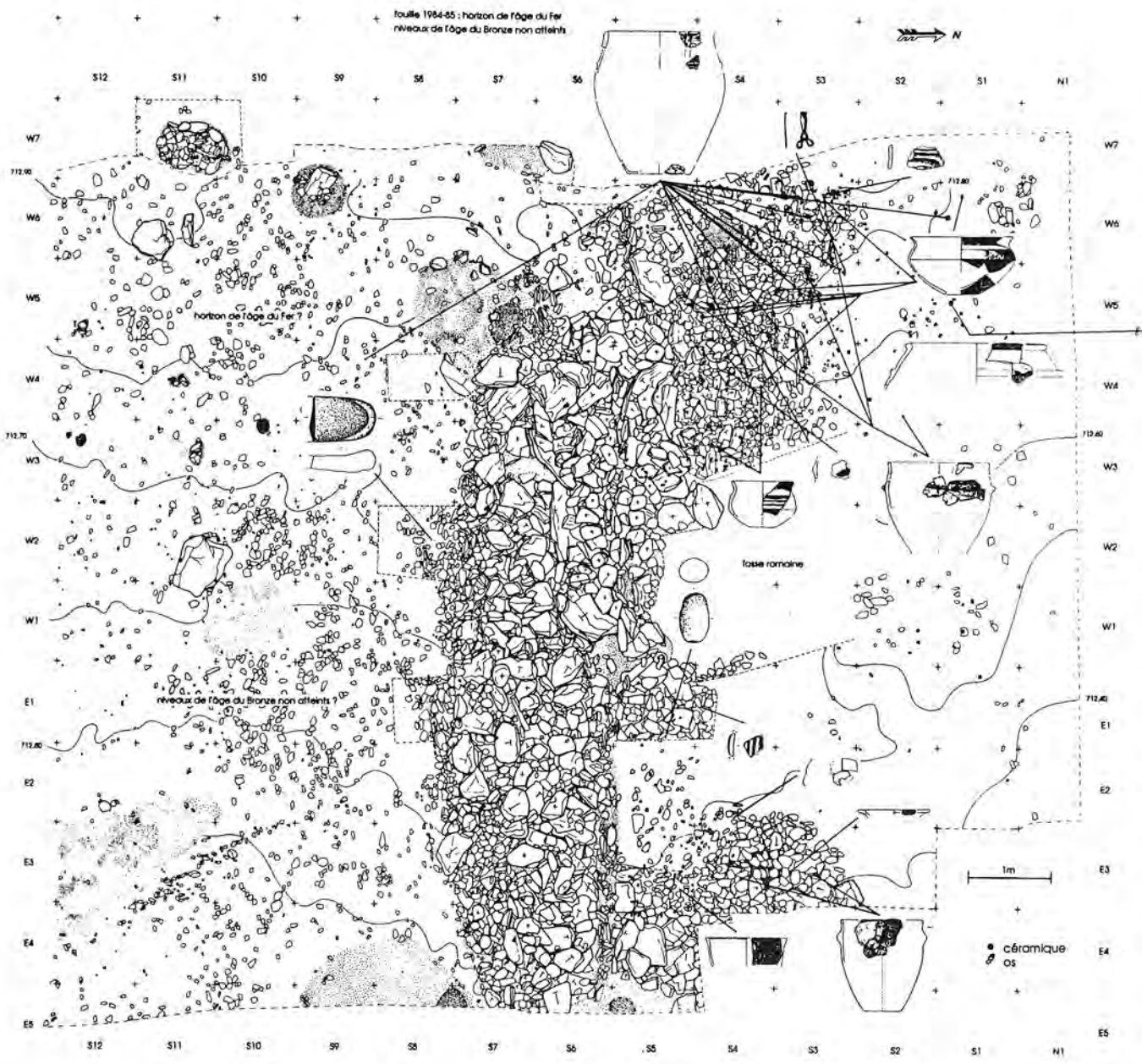


Fig.10. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures aval avec répartition du mobilier caractéristique.

occupée par un trou de poteau d'environ 0,80m de diamètre et d'une profondeur d'un mètre. L'empreinte du poteau mesure approximativement 0,30m de diamètre. De petites dalles verticales, jointives, pourraient faire partie du calage du pieu.

Au sud-est de l'empierrement (S7-9/E4-5), une fosse limoneuse en demi-cercle (464), le reste se poursuivant au-delà du bord de la fouille, révèle un remplissage coloré, jaune, vert, orange, sans pierres, ni cailloutis. Un trou de poteau (463) est creusé à l'extrémité nord. Son ouverture mesure 0,30 à 0,40m de diamètre. Elle est marquée par une couronne de quatre dalles plantées verticalement et une granulométrie distincte. Les pierres de calage et le remplissage se poursuivent en profondeur, mais la structure n'a pas pu être fouillée dans son intégralité. Aucun mobilier n'y a été découvert.

Une tache limoneuse jaune orange (461), bordée d'une couronne de galets et de dalles verticales ou obliques, a été découverte en limite ouest de la fouille (S7/W7). Contiguë à un gros bloc, probablement déjà présent avant le creusement, elle mesure environ 0,70m de diamètre et plus de 0,50m de profondeur. Cette structure a été fouillée partiellement et rapidement, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un trou de poteau ou d'une fosse. Il faut cependant préciser qu'aucune empreinte de pieu n'a été observée et que galets et dalles étaient présents jusqu'au fond de l'anomalie. Trois tessons de céramique et deux fragments d'os y ont été récoltés. Proximité et alignement avec les structures du complexe 1 nous suggèrent que cette anomalie lui appartient probablement, mais nous n'avons pas d'autre preuve.

Seul le mobilier découvert permet de dater cet ensemble. Homogène, il peut être attribué au BzD (fig.10).

7.2.2. Structures de combustion

Proche du complexe 1 (S9/W6-7), au sud-ouest, un foyer en cuvette (465) semble avoir été utilisé à plusieurs reprises. Il recoupe le sommet des loess de la couche 3a (fig.5 et 8). Il mesure 0,70m de diamètre et son pourtour est formé d'une auréole de limon fortement rougi au feu. Le remplissage, constitué de mottes de limon rubéfié et de charbons, presque sans pierres, a montré trois fonds distincts superposés, avec complements intermédiaires. Lors de l'abandon, un gros fragment de dalle a été déposé dans la fosse. Parmi le rare mobilier, constitué d'un silex, de quelques os et de quelques tessons, un bord de vase et un fragment décoré de cannelures semblent indiquer que cette structure est à attribuer au Bronze final.

Au sud-ouest du foyer précédent (S10-11/W7), une autre structure de combustion (420) a été observée (fig.5 et 8). Il s'agit d'une fosse dont le fond et le bord ont été aménagés avec des dalles. Au-dessus de ce niveau, beaucoup d'ossements et de charbons de bois ont été recueillis. L'ouverture de la fosse a été complètement obturée par des pierres, en connexion, souvent cassées. Le terrain encaissant n'est pas rubéfié, ce qui nous suggère qu'il pourrait s'agir d'un four de cuisson à l'étouffée, dans lequel les aliments

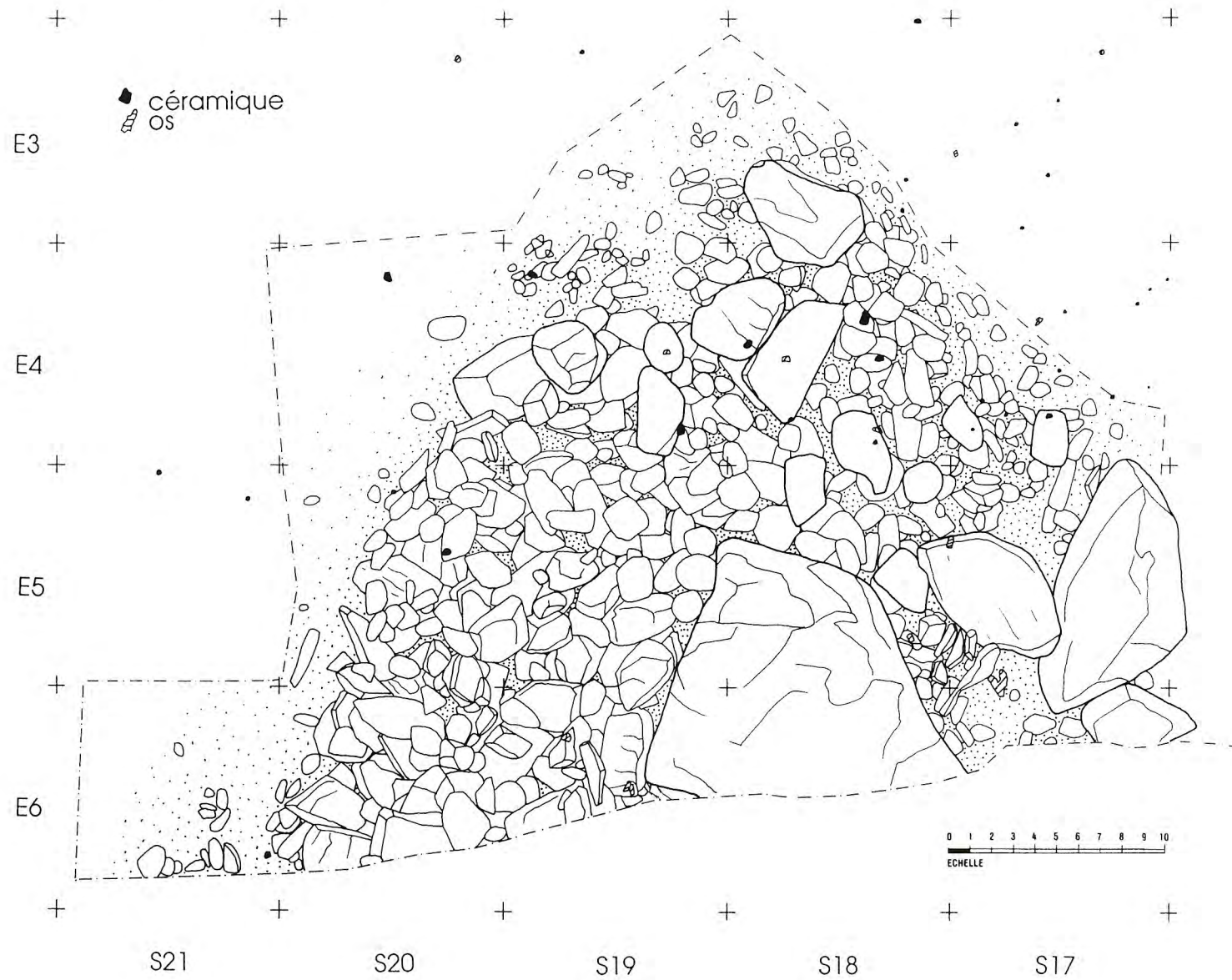


Fig.11. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan du complexe 2.

étaient déposés sur le fond de dallettes et recouverts de braises et de pierres brûlantes. A part des restes de faune, aucun mobilier archéologique n'a été découvert. Par contre, l'abondance des charbons a permis de dater la structure au radiocarbone⁴⁸, ce qui autorise son attribution à l'âge du Bronze.

7.2.3. Complexe 2

L'extrémité d'un second empierrement (S486) a été identifiée au sud-est (S16-21/E3-6) (fig.5 et 11). Le reste est encore en place dans le terrain. Effleuré lors du dégagement à la pelle mécanique, il a fait l'objet d'une demi-douzaine de décapages par endroits, mais sur une étendue restreinte. La limite nord n'est ainsi pas bien assurée. D'après un tronçon de coupe relevé dans la moitié sud, une fosse a été creusée dans le loess de la couche 3a et les pierres ont été déposées surtout en surface de la fosse (fig.12). D'assez gros calibre, elles forment presque un demi-cercle, avec en son centre un gros bloc posé à plat. Sur la moitié sud, les pierres, horizontales ou inclinées, se chevauchent laissant très peu d'espace entre elles. Elles ne sont ni cassées ni rubéfiées. La limite est marquée par une bordure de dallettes inclinées vers l'intérieur de la fosse. La partie nord est moins régulière. Elle est caractérisée par la présence de deux blocs et les pierres y sont plus clairsemées. Un trou de poteau, d'environ 0,45m de diamètre et 0,80m de profondeur, apparaît en bordure sud. Son remplissage est distinct, avec quelques petites pierres verticales. Il est de forme conique, indiquant que le pieu était appointé. Sur le bord interne par rapport à l'empierrement, une trace foncée bien nette a été décrite comme une planche décomposée. On retrouve ici plusieurs éléments identifiés dans le complexe 1 : une rigole de fondation de palissade ou de paroi, un gros trou de poteau, un empierrement massif en surface d'une fosse. Cette convergence et la position stratigraphique, inférieure aux vestiges de l'âge du Fer, suggèrent fortement qu'il s'agit d'une structure apparentée au complexe 1 et probablement contemporaine.

Aucun mobilier n'a été retrouvé à l'intérieur de la structure, mais en surface et à la périphérie, quelques fragments osseux et moins d'une vingtaine de tessons, pour la plupart atypiques, ont été recueillis. L'un d'eux, découvert un peu au-dessus des pierres, appartient à l'âge du Fer et témoigne des faibles apports sédimentaires aux périodes protohistoriques. Dans la zone environnante, quelques fragments de céramique attribuables au Bronze final, sans identification de structure de cette période, ont été retrouvés. Il s'agit, entre autres, d'un fragment de gobelet à méplat décoré de trois cannelures et d'un décor de triangles hachurés entre deux incisions.

⁴⁸ CRG 596 : 3300+/-100 BP.

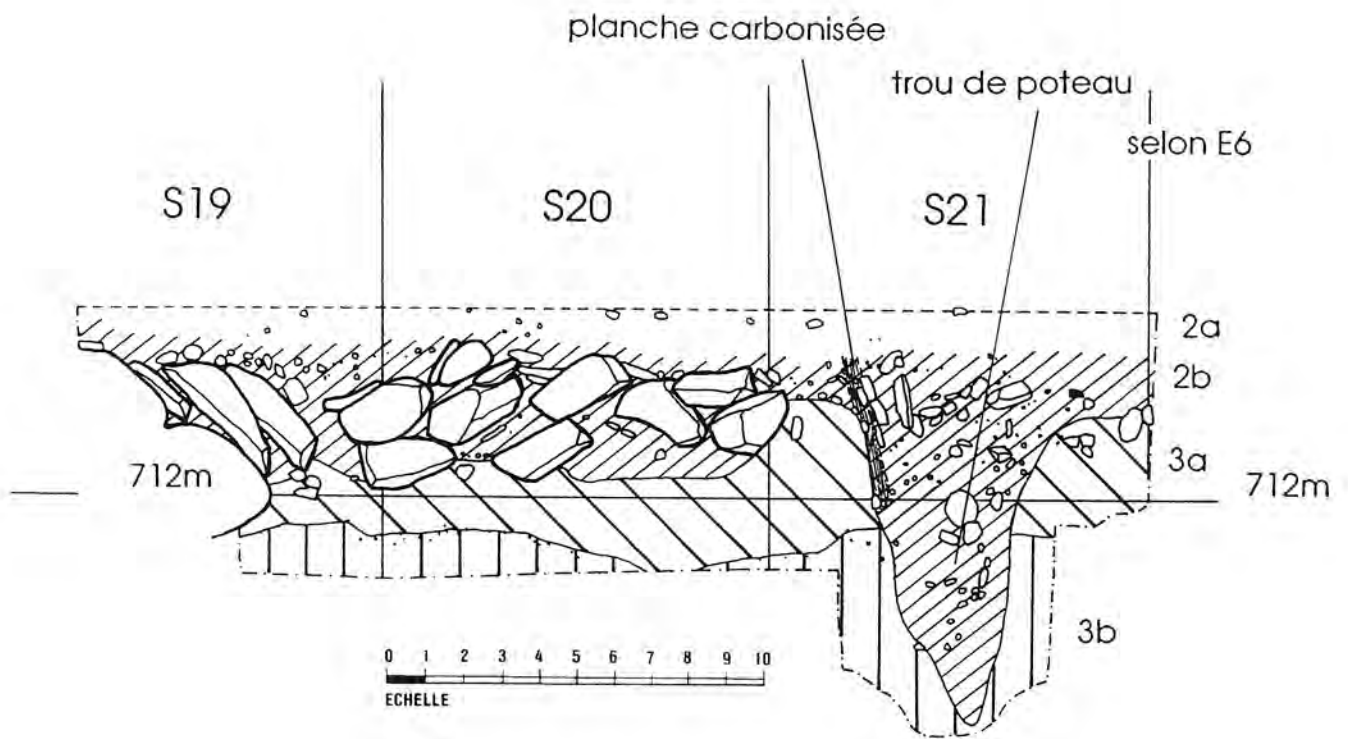


Fig.12. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe transversale du complexe 2.

7.3. CHANTIER NORD

Lors de l'ouverture du chantier nord en 1985, le but de la campagne est de fouiller l'habitat néolithique situé en contrebas des tombes. En fait, ce sont à nouveau des structures protohistoriques qui apparaissent.

L'ensemble du caisson, après dégagement à la pelle mécanique, fait l'objet d'un décapage unique en surface des limons de la couche 3a, sauf la partie aval, entre E1 et E12, dont la fouille est complétée par deux décapages supplémentaires, mais dans la couche 3b. Les niveaux supérieurs, 2a et 2b, sont donc très rapidement explorés et le mobilier, ramassé au mètre carré.

A l'interface des niveaux 2b et 3a, les fouilleurs mentionnent plusieurs fois la présence d'un sol archéologique, caractérisé par de nombreuses taches de coloration et de texture différentes qui tranchent sur le limon jaunâtre, un peu sableux, parsemé de paillettes de charbons de bois, d'esquilles d'os et de tessons minuscules. Plusieurs anomalies peuvent être associées à ce sol, ainsi que du mobilier, dont certains éléments auraient été déposés en surface, comme le pendentif circulaire en bronze, alors que d'autres seraient apparus dans le niveau de destruction supérieur. Malheureusement, les données concernant ce sol sont extrêmement lacunaires, son extension, son altitude moyenne, par exemple, ne figurent nulle part dans la documentation consultée! Cependant, sa position stratigraphique, en surface de la couche 3a, la date C14 de la fosse (218), dont nous déduisons, d'après les données disponibles, qu'elle est en relation avec lui, et quelques éléments caractéristiques du mobilier nous incitent à penser que nous avons là le sol d'occupation correspondant à l'horizon du début du Bronze final.

7.3.1. Structures aval

L'extrémité aval du chantier nord a livré un ensemble de structures intéressantes, mais d'interprétation délicate (E7-12/N28-33) (fig.5 et 13). Nous retrouvons la difficulté inhérente à ce site : un enchevêtrement de structures dans 0,30m d'épaisseur de sédiment, explorées rapidement, et une documentation écrite des plus succinctes. Malgré cela, l'individualisation d'une extrémité de bâtiment nous paraît correctement assurée. Elle se compose d'un alignement, est-sud-est/ ouest-nord-ouest, de trois dépressions (223, 224, 228), d'un diamètre moyen de 0,60m, peu profondes, moins de 0,30m, ayant pu chacune recevoir un pieu. L'une de ces dépressions (224) est très soigneusement aménagée : le fond est pavé de cinq dalles horizontales. De grosses pierres, en surface, ont pu servir de calage. Entre ces cuvettes, un alignement de dalles et de blocs verticaux (227) a pu constituer soit une assise, soit un calage de sablière basse. Deux angles s'amorcent au niveau des deux dépressions des extrémités. Deux pierres verticales prolongent la structure (228) vers le nord et, au-delà, dans le même alignement, une dalle plate a pu servir de stylobate. A l'est par contre, la situation est moins nette, mais les pierres supérieures de (224) dessinent un changement de direction. Deux structures, légèrement décalées vers l'aval, mais correctement alignées, pourraient éventuellement intervenir dans

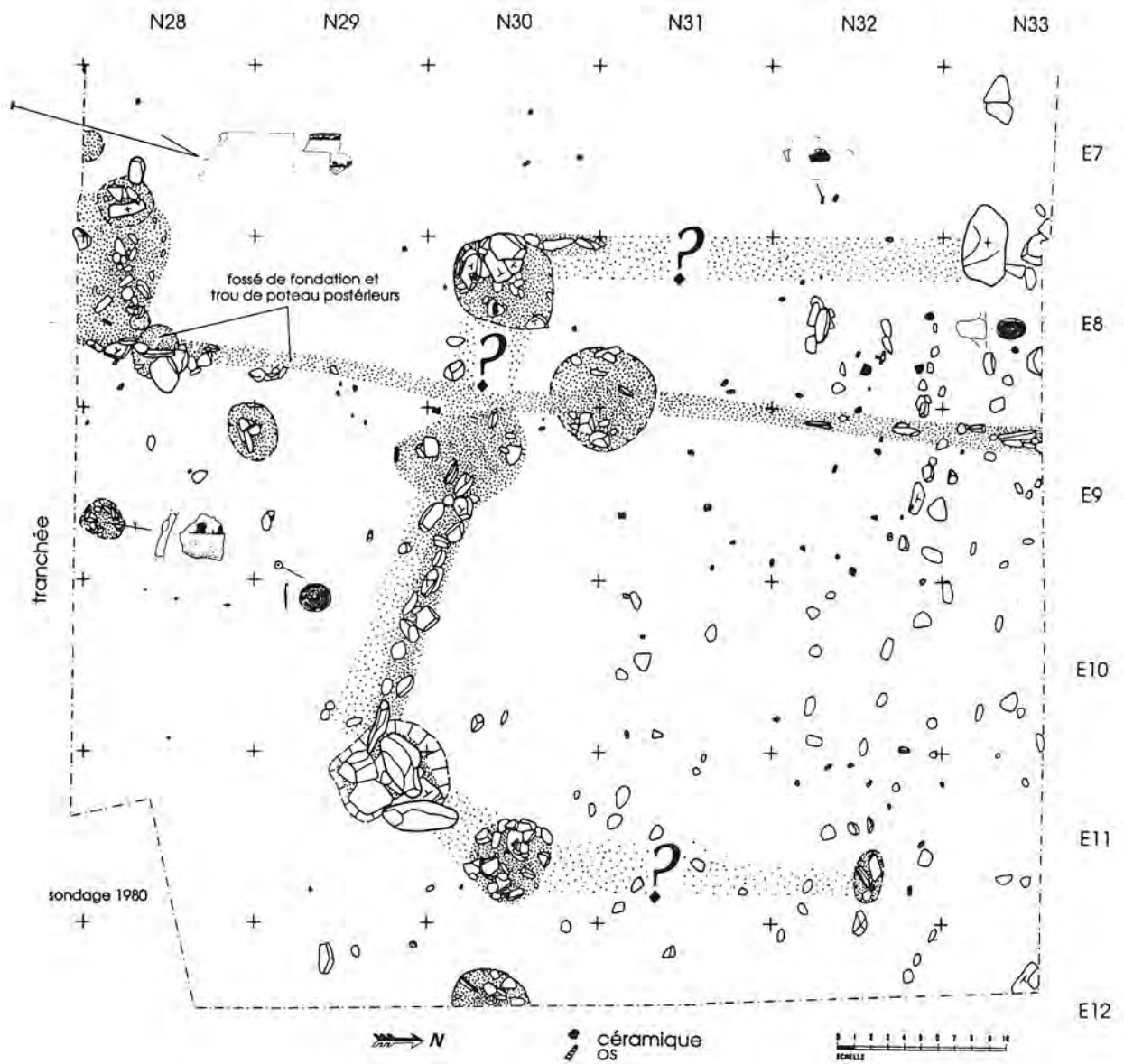


Fig.13. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier nord : plan des structures aval avec répartition du mobilier caractéristique.

cet aménagement. Il s'agit du cercle de pierres plantées (225), d'environ 0,40m de diamètre et 0,12m de profondeur, comparable aux cuvettes sus-mentionnées et du petit trou de poteau (226), dont les dimensions sont 0,30mx0,17m pour l'ouverture et plus de 0,30m de profondeur. La largeur de la bâtisse ainsi délimitée est d'environ 3,50m; la longueur ne peut être évaluée. La technique de construction utilisée pourrait être le *Ständerbau*. L'étanchéité entre les éléments de bois des parois était assurée par des joints d'argile, dont quelques-uns ont été retrouvés au niveau de la fondation de la sablière. L'un d'eux est de section triangulaire, avec des côtés légèrement concaves.

Quelques autres structures peuvent être corrélées avec ce même horizon, compte tenu de leur niveau d'apparition. Il s'agit des trous de poteaux (221), d'un diamètre de 0,25m et de 0,42m de profondeur, et (222), d'un diamètre de 0,30m et de 0,27m de profondeur, et de la fosse 218, peut-être liée au trou de poteau (217). Cette dernière, prise en partie dans la coupe, mesure au moins 0,85m de grand axe. Sa datation, obtenue sur les charbons récoltés dans le remplissage, correspond au début du Bronze final⁴⁹. Nous sommes tentée d'étendre ce résultat à l'horizon entier, c'est-à-dire aussi à la portion de bâtiment, car le niveau d'apparition de l'ensemble de ces structures est homogène et, lors de la fouille, elles ont été traitées comme contemporaines. La discussion concernant le mobilier est engagée ci-dessous.

La rigole de fondation nord-sud (E8-9/N28-33) et le trou de poteau en bordure est de la fosse 218 (E8/N28) semblent, par contre, postérieurs, bien qu'encore visibles lors du dégagement du bâtiment et avec une orientation identique (fig.13). Le trou de poteau (219), d'un diamètre de 0,58m et d'une profondeur de 0,72m, serait, quant à lui, antérieur, bien qu'il se superpose exactement à la rigole sus-mentionnée (fig.5 et 13). Il est impossible d'attribuer ces deux structures à des phases chronologiques précises.

7.3.2. Structures dispersées

Un certain nombre de structures, apparemment dispersées, parsèment le chantier nord. Les dates C14 et la typologie du mobilier récolté dans leur proximité nous a décidé à regrouper, dans l'horizon du début du Bronze final, celles qui avaient été attribuées au Bronze moyen et au Bronze ancien lors de la fouille. Il s'agit d'une dizaine de trous de piquets et de poteaux, pas toujours bien assurés et souvent sans particularités, de cinq fosses et d'un foyer.

Le trou de poteau (320) (E4-5/N30) est comblé par un gros bloc, il est prolongé à l'est par une grande dalle verticale, implantée dans la couche (fig.5).

La structure (319) (E4/N28), de forme cylindrique, mesure près de 0,60m de diamètre. Le fond, à environ 0,70m, est couvert d'une grande dalle. Le

⁴⁹ CRG 716 : 2985+/-70 BP.

charbon, recueilli dans le remplissage, permet de la dater du début du Bronze final⁵⁰. Elle a successivement été interprétée comme foyer, fosse, puis trou de poteau.

La grande fosse (318) (W7-8/N33), de 1,25m de diamètre, n'a pas été fouillée (fig.5). Quant aux structures (314), (315), (321) et (322), il s'agit de petites dépressions en bordure de la grande coupe, qui ont été interprétées comme des fosses.

Le foyer (317) (W5/N28) se présente comme une petite cuvette de 0,50m de diamètre et d'à peine plus de 0,20m de profondeur, entourée d'une couronne de limon rubéfié, comblée de pierres brûlées et éclatées, de charbons et de sédiment cendreuse (fig.5). Des petites dalles verticales forment une bordure du côté est. Trois petits tessons ont été découverts en surface et, un os et une dent dans le remplissage. Une date C14⁵¹ permet de l'attribuer au début du Bronze final. Une grande dalle horizontale (316) a été repérée à proximité (fig.5).

7.4. COMPARAISONS ARCHITECTURALES ET ESSAI D'INTERPRETATION

Si l'on résume les données architecturales livrées par le site du Crettaz-Polet, ce sont essentiellement :

- 1) en amont, une première terrasse avec la paroi arrière d'une maison, construite sur au moins deux sablières basses, renforcées par au moins deux pieux posés sur des stylobates, ce qui évoque plutôt une architecture de type *Ständerbau* que *Blockbau*, et éventuellement un toit, au moins partiellement, couvert de lauzes;
- 2) toujours en amont, une seconde terrasse avec deux trous de poteaux inégaux en relation avec d'abondantes petites pierres, vestiges peut-être d'un solin ou d'un muret arrière de soutènement de terrasse;
- 3) en aval, un vaste empierrement structuré, encadré par des poteaux de fort diamètre, traversé par une paroi et limité d'un côté par une autre paroi et, flanqué de deux zones de rejet;
- 4) encore en aval, une extrémité de bâtiment de 3,50m de largeur, construit peut-être selon la technique du *Ständerbau*, avec un cadre de pieux reposant dans des dépressions aménagées, reliés par des sablières posées soit à même le sol et calées, soit sur des solins de pierres; les interstices entre les éléments de la paroi étant colmatés avec de l'argile.
- 5) des éléments disparates, comme des fosses, des structures de combustion, des trous de poteaux et de piquets, des stylobates, des épandages de pierres et un empierrement, très partiel, lié à un gros trou de poteau.

⁵⁰ CRG 710 : 2900+/-85 BP.

⁵¹ CRG 711 : 2980+/-75 BP.

Pour affiner la compréhension de cette architecture et tenter, si c'est possible, des restitutions, même fragmentaires, le recours aux comparaisons est nécessaire : corpus contemporain de l'âge du Bronze et corpus régional alpin, traditionnel, de la Protohistoire à aujourd'hui.

Les comparaisons datant de l'âge du Bronze, dans la zone alpine, sont peu nombreuses. En Valais même, il n'y a guère que le sondage d'Ayent-Le Château qui ait livré, pour le Bronze moyen(?) et le début du Bronze final, les vestiges de deux maisons superposées, construites sur sablières basses et, dont on a retrouvé les petits fossés remplis de dalles ou d'argile⁵². Les Grisons fournissent plus de données. Sur le site de Crestaulta⁵³, par exemple, de vastes épandages de pierres sont signalés sur les plans publiés, mais l'interprétation des structures de cette fouille, déjà ancienne, n'est pas très assurée. A Scuol-Munt Baselgia⁵⁴, des constructions à socles de bois et poteaux, de type *Ständerbau* auraient été identifiées pour le Bronze moyen. Mais aucune maison n'est entière et les plans sont peu explicites. Des niveaux de terrassement, des solins de pierres sèches, des lignes de pierres, entrecoupées de trous de poteaux, ont également été répertoriés. Les types de construction restent toutefois mal définis. Savognin-Padnal⁵⁵ est le site le mieux documenté des Alpes suisses en ce qui concerne les structures d'habitat. Aux maisons à poteaux plantés ou sur stylobates du Bronze ancien succèdent les maisons, peut-être en madriers, sur solins de pierres sèches. Un mode de construction également répertorié est un muret de pierres sèches renforcé, à intervalles régulier, par des pieux, qui pourrait constituer un modèle pour la construction 2 et le bâtiment du chantier nord. Dans l'horizon D, un empièchement dense, plus ou moins quadrangulaire, bordé d'un parement de blocs, a été interprété comme un fond de maison. Mais il s'agit quand même d'une structure beaucoup moins élaborée que le complexe 1.

Durant la seconde partie du Bronze final, dans le Jura argovien, des maisons en bois, sur terrasse en bordure de pente, avec l'arrière à même le sol et l'avant surélevé par des pieux, pour compenser la pente, pourraient avoir été construites à Möriken-Kestenbergl⁵⁶ et au Wittnauer Horn⁵⁷. Il s'agit toutefois, dans le deux cas, de fouilles anciennes, dont l'interprétation est sujette à caution, en tout cas pour le Wittnauer Horn. Sur le Plateau suisse par contre, avant la fin du Bronze final, l'architecture est différente, du moins en ce qui concerne les parois, où le clayonnage et les revêtements de terre semblent prépondérants. Quant à la largeur de la maison du chantier nord -3,50m-, elle entre dans la fourchette des dimensions connues pour l'époque, qui va à peu près de 3 à un maximum de 6m.

⁵² David-Elbiali 1990.

⁵³ Burkart 1946.

⁵⁴ Stauffer-Isenring 1983.

⁵⁵ Rageth 1986.

⁵⁶ Gersbach 1982.

⁵⁷ Bersu 1945.

Le site de Brig-Glis Waldmatte⁵⁸, bien que datant de l'âge du Fer, montre des analogies intéressantes, comme les aménagements de terrasses avec petits murets arrière de soutènement, les cadres de poutres disposés à même le sol, les stylobates, le *Ständerbau* et le *Blockbau* attestés.

Dans l'architecture rurale valaisanne⁵⁹, il est intéressant de noter, dans les vallées des Dranses, la coexistence des techniques du *Blockbau* et du *Ständerbau*. Dans ce dernier cas, les poteaux sont fixés sur le cadre de bois des sablières basses, formant ainsi une ossature, dont les intervalles sont remplis avec des planches. Mais, comme pour le *Blokbau* du reste, le bois repose toujours sur un soubassement de pierres, pour éviter un pourrissement rapide au contact de l'humidité du sol. C'est une innovation qui, si elle semble déjà exister en certains lieux au Bronze final, ne se généralisera qu'après. Dans les études sur l'architecture alpine traditionnelle, malheureusement très peu de cas est fait des aménagements au sol, l'attention étant plutôt portée sur les superstructures. L'hypothèse de soubassement pour les aménagements internes de l'empierrement (459) semble toutefois pouvoir être retenue. Nous pouvons prendre comme exemple, une photo, publiée par Egloff et Egloff-Bodmer⁶⁰, qui laisse entrevoir des amoncellements de blocs destinés à caler l'un ou l'autre élément.

Nous retiendrons donc pour le site du Crettaz-Polet, des constructions en terrasse dans le talus amont, une architecture de bois et de pierres, avec probablement plutôt l'utilisation de la technique des montants verticaux alliés à des sablières basses (*Ständerbau*) et des rigoles d'implantation de parois ou de palissade sans trous de poteaux associés, des parois de bois colmatées avec de l'argile, et peut-être des toits recouverts partiellement de lauzes.

Si grâce aux comparaisons précédentes, quelques éléments architecturaux de la zone amont et du chantier nord trouvent confirmations et éclaircissements, les complexes 1 et 2 restent encore énigmatiques quant à leur fonction globale. Il faut également souligner le fait qu'une partie seulement des structures a pu être attribuée à des horizons chronologiques, parmi les structures restantes, il est vraisemblable que certaines appartiennent à l'âge du Bronze. Il faudrait, pour les détecter, étudier le site dans son intégralité.

8. MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

La quantité de mobilier archéologique mise au jour sur le site du Crettaz-Polet est très restreinte. La majorité concerne cependant l'âge du Bronze et provient des amas de pierres (455) et (456), fouillés en 1986. La maison

⁵⁸ En cours d'élaboration, mais article préliminaire Curdy et alii 1993. Nous remercions C. Nicoud et P. Curdy, du groupe ARIA, pour les informations inédites et la fructueuse discussion.

⁵⁹ Egloff et Egloff-Bodmer 1987.

⁶⁰ Egloff et Egloff-Bodmer 1987, fig.271.

incendiée fouillée en 1982 et le chantier nord de 1985 ont également livré un mobilier intéressant. Le reste provient, de façon dispersée, des autres zones. La céramique représente l'essentiel des trouvailles, à part quelques objets de métal et deux objets en pierre.

8.1. OBJETS EN BRONZE

Cinq objets en bronze sont à mettre en relation, de façon sûre, avec le niveau d'habitat du début du Bronze final. Il s'agit d'une épingle, de deux pendentifs, d'un anneau et d'un rivet. Un second anneau, simple et de section aplatie, provient d'une zone excentrée, où les structures du Hallstatt final sont prépondérantes. Son attribution à une époque définie reste incertaine.

L'épingle, l'anneau décoré et le rivet ont été découverts au même endroit, entre 1981 et 1982, sur le périmètre du bâtiment 1, détruit par le feu. Le pendentif circulaire provient du chantier nord, de la zone aval qui a révélé un angle de construction. Le pendentif allongé a été exhumé en bordure du dépotoir (455), riche en céramique.

L'épingle, longue d'environ 24 cm, à tige incurvée, possède une tête tronconique, évasée vers le haut, et un col renflé, décoré de trois côtes et d'incisions fines (pl.1,1). Relativement peu répandu au nord des Alpes, ce type est par contre fréquent en Italie du nord. Osterwalder, dans sa thèse de 1971, a classé cette forme dans son horizon des épingles à col finement côtelé. Mais que ce soit en Allemagne, en Suisse, en France ou en Italie, l'observation de quelques ensembles, dont proviennent ces épingles, ne confirme pas cette datation : aucun n'est antérieur au BzD.

L'anneau de section losangique, qui accompagnait l'épingle, est décoré sur le pourtour d'encoches obliques (pl.1,5). On rencontre en abondance ce type d'anneau dans des contextes de la seconde moitié du Bronze final. Parfois, ils sont enfilés, en nombre, sur une tige de bronze enroulée. Certains auteurs proposent même d'y voir une sorte de monnaie primitive. Mais ce type apparaît déjà au début du Bronze final en Italie du nord, en contexte funéraire.

Le troisième objet découvert dans la maison incendiée est un rivet de section circulaire, à têtes saillantes aplaties (pl.1,4). Il est tout à fait semblable aux rivets utilisés pour fixer les lames de poignards ou d'épées.

Sur le chantier nord a été découvert un pendentif circulaire, en tôle de bronze corrodée (pl.1,3). Il porte en son centre un léger mamelon souligné par une cannelure en U, doublée partiellement par une deuxième cannelure concentrique. L'ensemble est circonscrit par des encoches radiales.

L'extrémité proximale, enroulée, était destinée à coulisser sur un fil. Cette pièce peut être rapprochée des *Stachelscheiben* d'Europe centrale. Il s'agit de pendentifs généralement munis d'une pointe centrale proéminente, mais ce n'est pas toujours le cas. Les spécimens les plus anciens apparaissent à la phase terminale du Bronze ancien, même plutôt à la transition avec le

Bronze moyen, dans le bassin des Carpates. Cependant, des exemplaires évolués perdurent encore dans des contextes de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final en Allemagne du sud. Ces ornements, souvent découverts dans les tombes, étaient portés par les femmes autour du cou, soit comme pendentif isolé, soit comme collier composé de plusieurs pièces séparées par des tubes en fil spiralé.

Le second pendentif, de forme allongée, provient de l'amas de pierres (455) (pl.1,2). Il a été réalisé également dans de la tôle de bronze. Son extrémité proximale est enroulée pour permettre la suspension. L'extrémité distale porte trois anneaux pyramidés. Une pièce très semblable appartient au dépôt de Réallon dans les Hautes-Alpes. Un objet comparable a également été retrouvé dans une tombe à incinération de la culture de Canegrate, de la région de Pavie. Les épingles et la céramique qui l'accompagnaient permettent de le dater du BzD.

8.2. CERAMIQUE

8.2.1. Généralités et remarques technologiques

La céramique découverte sur le site est extrêmement fragmentée, à l'exception de quelques pièces. Les remontages n'ont pas permis de reconstituer beaucoup de formes. La grande majorité des tessons n'est donc pas exploitable dans le cadre de l'étude typologique.

La rareté du matériel rend aussi difficile une interprétation des différentes sortes de pâtes observées. Dans la plupart des cas, un ensemble de tessons d'aspect proche appartient tout simplement au même récipient. Il ne trahit nullement des choix technologiques.

De façon classique, la céramique peut être répartie en deux groupes :

- l'un, assez diversifié, qui utilise une pâte plus ou moins finement dégraissée, et dont les surfaces des récipients sont soignées;
- l'autre, qui réunit tous les fragments dont la pâte est grossière, et dont la surface des vases est simplement lissée ou exceptionnellement crépie.

Cette partition est confirmée par les différences de formes et de décors qui caractérisent ces deux classes.

Les pâtes grossières renferment des inclusions de talcschiste, et d'autres éléments minéraux, proprement régionaux, qui les apparentent à celles des autres sites valaisans connus. Le seul tesson crépi révèle que ces récipients étaient montés, en partie du moins, au colombin. Un enduit grossier, d'environ 4mm d'épaisseur, a été rajouté sur sa surface externe et étalé avec les doigts. Cette technique a été observée sur d'autres sites contemporains.

Les pâtes fines présentent une plus grande variété d'aspect. Plusieurs récipients sont caractérisés par une pâte légèrement feuilletée, dure et compacte. Le dégraissant est peu visible, à l'exception de quelques

inclusions grossières qui ne sont jamais apparentes en surface. La tranche est toujours plus claire que les surfaces, de couleur foncée brunâtre, brillantes et soigneusement polies. Le noyau de pâte, clair, s'observe aussi dans les cupules d'érosion qui ont entamé l'engobe superficiel. Les parois sont relativement épaisses. Ce type de pâte est exceptionnel et il n'est pas impossible, étant donné la position du site sur la route du Grand-Saint-Bernard, qu'il s'agisse éventuellement d'importations.

A l'exception du type très particulier décrit ci-dessus, il est difficile de faire des regroupements de qualités de pâtes. Certains fragments renferment des inclusions diverses et irrégulières. Le traitement de surface est en général soigné. Les teintes sont variables, plutôt dans les tons foncés.

8.2.2. Céramique fine

Les vestiges de deux gobelets ont été découverts (pl.2,1.2). Le premier a été mis au jour en 1982, à la périphérie de la maison incendiée. Le second provient de la zone de rejet (455) fouillée en 1986. Ces pièces sont caractérisées par un large méplat qui occupe l'épaule, décoré, dans un cas, de trois cannelures larges peu prononcées. Le col est évasé, la panse, basse et arrondie. Des récipients comparables sont connus en France, dans la région Rhône-Alpes : à la Baume-des-Anges, dans les grottes du Pontet, aux Ours et du Gardon. Ils sont assimilables à certains gobelets de la nécropole de Canegrate près de Milan.

Les fragments d'un pot biconique de forme basse et lenticulaire, à méplat sur l'épaule et fond plat, ont également été mis au jour dans l'amas (455) (pl.2,3). Il s'apparente aux urnes de la culture de Canegrate d'Italie du nord, dont certains spécimens ont été découverts aussi dans le sud-ouest de la France. Le col, particulièrement court, accentue l'impression d'écrasement du profil.

Un fragment de col en entonnoir provient de la structure (456) (pl.3,1). C'est un élément typique du début du Bronze final nord-alpin.

Quatre écuelles fragmentaires sont issues de différentes zones (pl.2,5-7). Trois d'entre elles possèdent une lèvre à marli et la quatrième, une lèvre épaissie; elle est de forme très ouverte.

Une seule petite anse épaisse peut être attribuée au Bronze final (pl.3,8). Deux sortes de languettes sur méplat semblent appartenir à des récipients à panse convexe, épaule rentrante et bord évasé (pl.2,4). Des pièces qui présentent cette morphologie sont connues au Tessin et en Italie du nord.

Des décors cannelés, incisés, poinçonnés et rapportés ont été répertoriés (pl.3,3-16). Les cannelures sont les mieux représentées. Situées plutôt sur l'épaule, elles peuvent être horizontales, verticales ou bouclées. La répartition de ce dernier type⁶¹ se concentre surtout dans le bassin du Rhône et en Italie du nord. A part les incisions horizontales et verticales, de petits triangles hachurés, ainsi qu'un motif réticulé ont pu être observés. Ce

⁶¹ Défini par Vital 1990.

dernier possède de bonnes comparaisons en Italie du nord. Un tesson montre quelques petits disques estampés, mais le motif complet n'est pas identifiable. Un petit mamelon isolé, ainsi qu'un tesson très érodé, qui semble bien représenter un mamelon cerclé d'une cannelure, complètent cet inventaire.

8.2.3. Céramique grossière

Des jarres caractérisées par leurs proportions hautes, à profil en S ou en tonnelet, semblent constituer l'essentiel du répertoire des formes en céramique grossière (pl.4 à 7). Les bases sont toujours plates, souvent avec une amorce de pied.

Des languettes horizontales, intégrées ou non à un décor, et verticales sous le bord représentent les moyens de préhension. Deux anses en boudin sont d'attribution incertaine.

Comme la plupart des éléments de préhension, les quelques décors sont ordinairement situés sur l'épaule, à la jonction du col, sauf ceux qui sont destinés à recouvrir une large surface, la panse en l'occurrence. Il s'agit de lignes horizontales d'impressions digitales ou de pincements, de cordons horizontaux lisses ou impressionnés au doigt, de cordons lisses orthogonaux, de rainures couvrantes sur panse et de crépissage (pl.4 à 7).

8.2.4. Argile cuite

Quatre fragments d'argile cuite, non dégraissée, de couleur claire, ont été retrouvés sur le chantier nord dans la zone où a été repéré l'extrémité d'une construction. Trois d'entre eux sont informes, par contre le quatrième montre une section nettement triangulaire, avec des faces légèrement concaves. Cette morphologie particulière pourrait indiquer que cette pièce a servi à isoler deux éléments superposés, peut-être des rondins.

8.3. MOBILIER LITHIQUE

Certains objets en pierre doivent, à notre sens, être rapportés à l'occupation du Bronze final.

Un fragment de meule a été retrouvé sur la bordure ouest de l'empierrement (459) (pl.1,7). Il mesure moins de 15cm de long, 11cm de large et 4cm d'épaisseur. Soigneusement façonné, il est de section semi-circulaire et sa face supérieure se relève à l'extrémité. La pierre utilisée est de couleur gris vert, légèrement litée, avec des inclusions blanchâtres.

Un percuteur allongé, de 12cm sur 7, porte des traces d'impacts aux extrémités (pl.1,6). La roche utilisée est plus claire que celle de la meule, mais elle est également litée et montre des inclusions blanchâtres. Cette pièce a été découverte en bordure de la rigole de fondation (458).

Des outils et éclats en silex, cristal de roche et pierre verte, pourraient provenir du remaniement de l'horizon néolithique.

8.4. ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE ET CULTURELLE

L'ensemble des éléments que nous avons évoqué ci-dessus permettent de proposer une attribution chronologique d'un des horizons du site au début du Bronze final, peut-être la phase BzD évoluée, en raison de la présence de cannelures verticales et de lèvres segmentées. Cette hypothèse est corroborée par la série de dates C14. Les affinités culturelles que trahit ce mobilier renvoient au bassin du Rhône et à l'Italie du nord-ouest. Peu de traits propres au Plateau sont discernables.

Mais il faut revenir sur les trouvailles du chantier nord, plus particulièrement celles de la zone aval, où a été identifiée une portion de bâtiment. Lors de la fouille, l'horizon concerné a été attribué au Bronze ancien sur la base du mobilier découvert. Or l'industrie lithique, recueillie en fait plus en amont, s'apparente à celle du Néolithique moyen et semble se trouver là en position remaniée⁶². Quant aux quelques tessons de céramique de cette zone restreinte, ils évoquent le Bronze ancien par certains de leurs éléments -décor pincé, grosse languette-, éléments qui n'ont toutefois pas encore disparu au début du Bronze final, alors que la languette sur méplat est, elle, nettement tardive. Le *Stachelscheibe*, qui dérive lui aussi d'un modèle d'ornement apparu à la transition du Bronze ancien et du Bronze moyen, possède une morphologie unique, plus proche cependant des exemplaires tardifs d'Allemagne du sud, que des prototypes carpatiques. Mais le doute demeure et malgré la ténuité des indices -éléments céramique éventuels, date C14 de la structure (420)-, nous devons envisager la possibilité d'une occupation longue du site du Crettaz-Polet à l'âge du Bronze, débutant peut-être déjà au Bronze ancien.

9. CONCLUSION

La phase moyenne de l'âge du Bronze est encore mal connue en Suisse occidentale et le Valais n'échappe pas à ce constat. Son importance est même d'autant plus grande que les quelques éléments répertoriés se distinguent par leur originalité et leur teinte méridionale. C'est pourquoi, ce survol des vestiges de l'âge du Bronze du site du Crettaz-Polet est extrêmement frustrant. Il s'agit d'un gisement de toute première importance. Il est situé en un point stratégique du transit entre le nord et le sud des Alpes, sur la voie du col du Grand Saint-Bernard. Il a révélé des structures architecturales nombreuses et complexes, bien que partielles, dont certaines, tout à fait énigmatiques, sans comparaison pour l'époque dans nos régions, structures réparties sur une vaste surface et potentiellement présentes sur plus de 2'000m². Il a livré également un mobilier restreint,

⁶² Voir note 40.

mais dont les éléments méridionaux frappent par leur qualité, et qui possède aussi des caractéristiques nord-alpines, comme ce pendentif circulaire, qui est l'un des quatre uniques *Stachelscheiben* découverts en Suisse! Il est assez improbable que cette agglomération ne soit que le hameau d'une communauté de paysans de montagne. Ce survol n'a ouvert que quelques fenêtres dont les paysages n'ont pas toujours été faciles à identifier, mais il est réconfortant de savoir que beaucoup d'autres de ces vestiges exceptionnels dorment encore sur le site, protégés dans leur linceul de terre et qu'ils livreront une fois leur secret,...du moins l'espérons-nous.

Remerciement

Ce travail a pu être réalisé grâce au financement de l'Office des recherches archéologiques de l'Etat du Valais, accordé par M. F. Wiblé, son directeur, que nous remercions vivement.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELS (B.-U.). 1972. Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz. München : C.H. Beck. (Prähistorische Bronzefunde ; 9, 4).
- BERSU (G.). 1945. Das Wittnauer Horn im Kanton Aargau. Basel : Schweiz. Ges. für Ur- und Frühgesch. (Monogrnr ; 4).
- BLONDEL (L.). 1944. Vollèges (Distr. Entremont, Valais). Ann. de la Soc. suisse de préhist., 35, 97-98.
- BOCKSBERGER (O.-J.). 1964. Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne : Imprimerie centrale. (Thèse).
- BURKART (W.). 1946. Crestaulta : eine bronzezeitliche Hügelsiedlung bei Surin im Lugnez. Basel : Schweiz. Ges. für Ur- und Frühgesch. (Monogrnr ; 5).
- BURRI (M.). 1974. Histoire et préhistoire glaciaires des vallées des Dranses (Valais). *Eclogae geologicae helveticae*, 67, 1, 135-154.
- BURRI (M.). 1987. Les roches. Martigny : Pillet. (Connaître la nature en Valais ; 1).
- CASTELFRANCO (P.). 1891. Gran San Bernardo : scavi dell'area del tempio di Giove Penino : notizie degli scavi. *Atti della R. Accad. dei Lincei. Memorie della Classe di sci. morali, storiche e filologiche* (Roma), 9, 2a, anno 288, ser. 4a, 75-81.
- CURDY (P.), MOTTET (M.), NICOUD (C.), BAUDAIS (D.), LUNDSTROEM-BAUDAIS (K.), MOULIN (B.). 1993. Brig-Glis/Waldmatte : un habitat alpin de l'âge du Fer : fouilles archéologiques N9 en Valais. *Archéol. suisse*, 16, 4, 138-151.
- DAVID-EL BIALI (M.) & CHAIX (L.), collab. 1990. L'âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois : un état de la recherche. *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 73, 19-43.
- EGLOFF (W.), EGLOFF-BODMER (A.). 1987. Les maisons rurales du Valais, 1 : Le pays, la construction en bois, la maison d'habitation. Bâle : Soc. suisse des traditions populaires. (Les maisons rurales en Suisse).
- ELBIALI (N.), GALLAY (A.), KRAMAR (C.), SIMON (C.). 1987. Cistes néolithiques de types Chamblandes à Bagnes-Villette (Valais, Suisse). *Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol.*, 70, 7-43.
- FISCHER (C.). 1993. Zinnachweis auf Keramik der Spätbronzezeit. *Archéol. suisse*, 16, 1, 17-24.

- GALLAY (A.). 1976. Origine et expansion de la civilisation du Rhône. In : BOCQUET (A.), ed. Les âges des Métaux dans les Alpes. Colloque, 26. Congrès de l'Union int. des sci. préhist. et protohist. 9, (Nice, 1976). Nice : U.I.S.P.P., 5-26.
- GALLAY (A.). 1983. De la chasse à l'économie de production en Valais : un bilan et un programme de recherche. Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ.. (Doc. du Dép. d'anthrop. ; 7).
- GERSBACH (E.). 1982. Die urnenfelderzeitliche Höhensiedlung auf dem Kestenberg ob Möriken, Kanton Aargau, Schweiz. Archäol. Korrespondenzblatt, 12, 2, 179-186.
- KAENEL (G.), PEYER (S.). 1986. L'Age du Fer. In : GALLAY (A.), ed. Le Valais avant l'histoire : 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C. Cat. d'exposition (Sion, 1986). Sion : Musées cantonaux du Valais, 112-123.
- LEEMANS (E.). 1985. Anthropologie des tombes Chamblandes du Valais : trouvailles isolées. Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Trav. de diplôme, non publ.)
- PIRLING (R.), WELS-WEYRAUCH (U.), ZUERN (H.). 1980. Die mittlere Bronzezeit auf der Schwäbischen Alb. München : C.H Beck. (Prähist. Bronzefunde ; 20, 3).
- RAGETH (J.). 1986. Die wichtigsten Resultate der Ausgrabungen in der bronzezeitlichen Siedlung auf dem Padnal bei Savognin (Oberhalbstein GR). Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 69, 63-103.
- SAUTER (M.-R.). 1950. Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens. Vallesia, 5, 1-297.
- SAUTER (M.-R.). 1955. Préhistoire du Valais, des origines aux temps mérovingiens : premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954). Vallesia, 1-38.
- SAUTER (M.-R.). 1960. Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens : deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959). Vallesia, 15, 241-296.
- SCHAUER (P.). 1971. Die Schwerter in Süddeutschland, Oesterreich und der Schweiz, 1. München : C. H. Beck. (Prähist. Bronzefunde ; 4, 2).
- STAUFFER-ISENRING (L.). 1983. Die Siedlungreste von Scuol-Munt Baselgia (Unterengadin GR) : ein Beitrag zur inneralpinen Bronze- und Eisenzeit. Basel : Schweiz. Ges. für Ur- und Frühgesch. (Antiqua ; 9).
- TATARINOFF (E.), ed. 1924. Vollèges (Distr. d'Entremont, Valais). Ann. de la Soc. suisse de préhist., 16, p. 125.

URBAN (T.). 1993. Studien zur mittleren Bronzezeit in Norditalien. 2 vol. Bonn : R. Habelt. (Universitätsforschungen zur prähist. Archäol. ; 14, Aus dem Seminar f. Ur-und Frühgesch. der Freien Univ. Berlin).

VITAL (J.). 1990. Protohistoire du défilé de Donzère : l'Age du Bronze dans la Baume des Anges (Drôme). Paris : Ed. de la Maison des Sci. de l'Homme. (Doc. d'archéol. fr. ; 28).

WERMUS (E.). 1981. Sembrancher : habitat préhistorique alpin (VS). Genève : Dép. d'anthrop. de l'Univ. (Trav. de diplôme, non publ.).

WERMUS (E.). 1983. Sembrancher, distr. d'Entremont, VS. In : Chronique archéologique. Annu. de la Soc. suisse de préhist. et d'archéol., 66, 249-254.

WIBLE (F.). 1986. Le Grand Saint-Bernard (Summus Poeninus). In : GALLAY (A.), ed. Le Valais avant l'histoire, 14000 av. J.- C. - 47 apr. J.-C. Cat. d'exposition (Sion, 1986). Sion : Musées cantonaux du Valais, 216-221.

Liste des figures

- Fig.1. Carte du Valais avec emplacement du site.
- Fig.2. Quelques trouvailles métalliques isolées de l'âge du Bronze provenant des vallées des Dranses. Echelle 1/2. (1, tiré de Schauer 1971, 2 à 4, tirés d'Abels 1972, 5 à 7, d'après Bocksberger 1964).
- Fig.3. Schéma tectonique de la zone de Sembrancher (1:200'000), d'après Burri et Jemelin 1983.
- Fig.4. Couverture sédimentaire à l'Holocène de la zone de Sembrancher (1:50'000), d'après Burri et Jemelin 1983.
- Fig.5. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Plan général des structures de l'âge du Bronze.
- Fig.6. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures amont avec répartition du mobilier caractéristique.
- Fig.7. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe générale amont-aval.
- Fig.8. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures aval.
- Fig.9. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe transversale de l'empierrement.
- Fig.10. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan des structures aval avec répartition du mobilier caractéristique.
- Fig.11. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : plan du complexe 2.
- Fig.12. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier sud : coupe transversale du complexe 2.
- Fig.13. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Chantier nord : plan des structures aval avec répartition du mobilier caractéristique.

Tableau

Tab.1. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Dates C14. (* : date douteuse).

Liste des planches

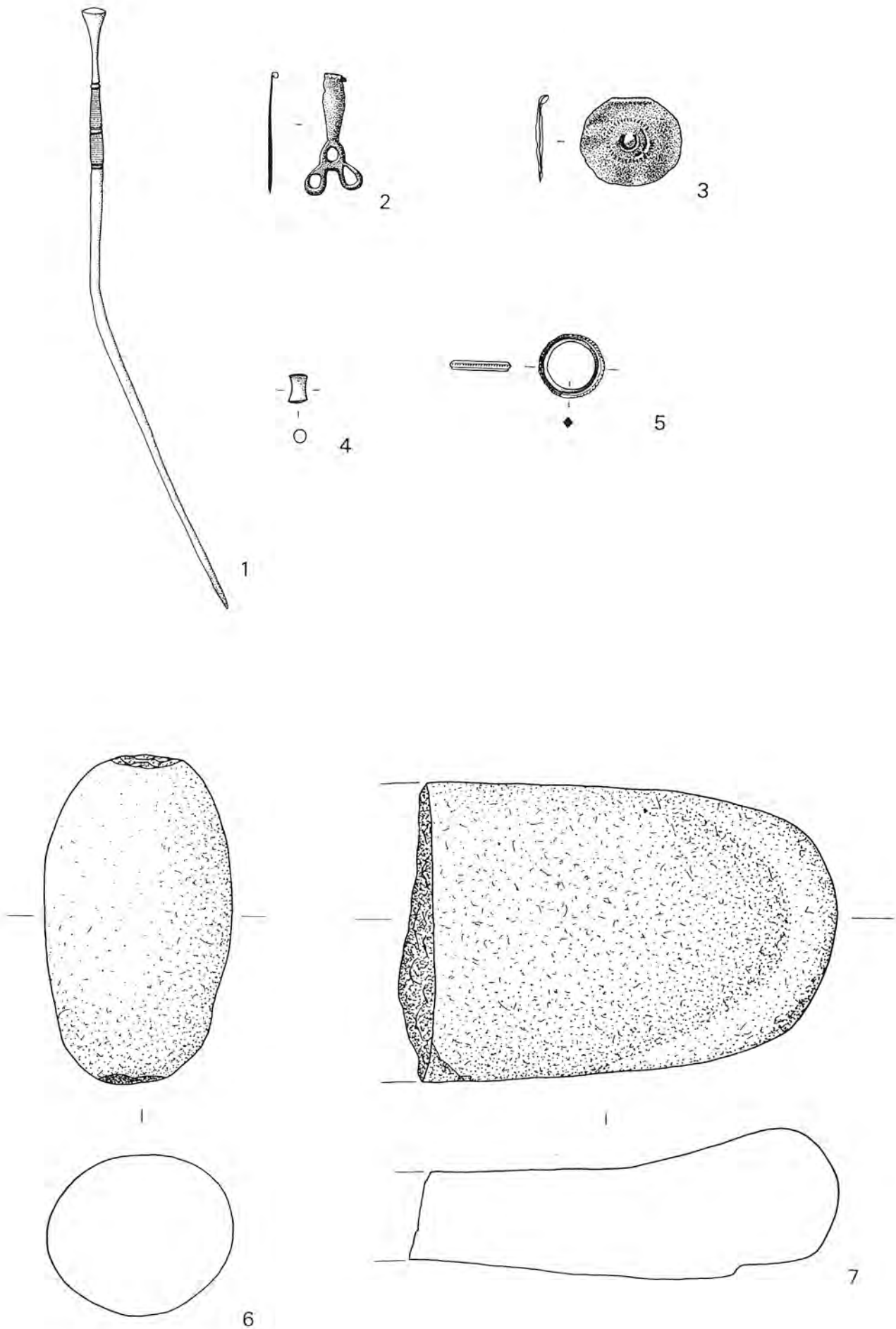
- Pl.1. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Mobilier en bronze et objets lithiques. Echelle 1/2.
- Pl.2. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique fine : formes. Echelle 1/2.
- Pl.3. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique fine : formes et décors. Echelle 1/2.

Pl.4. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : jarres. Echelle 1/2.

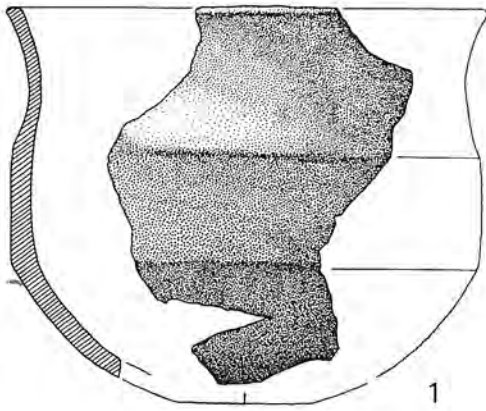
Pl.5. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : grande jarre. Echelle 1/4.

Pl.6. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : formes. Echelle 1/2.

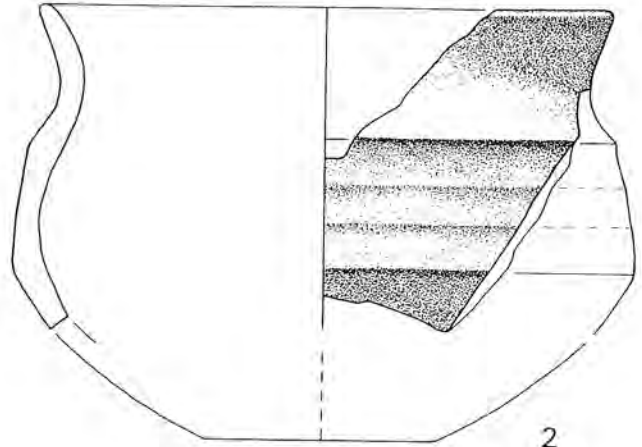
Pl.7. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : formes et décors. Echelle 1/2.



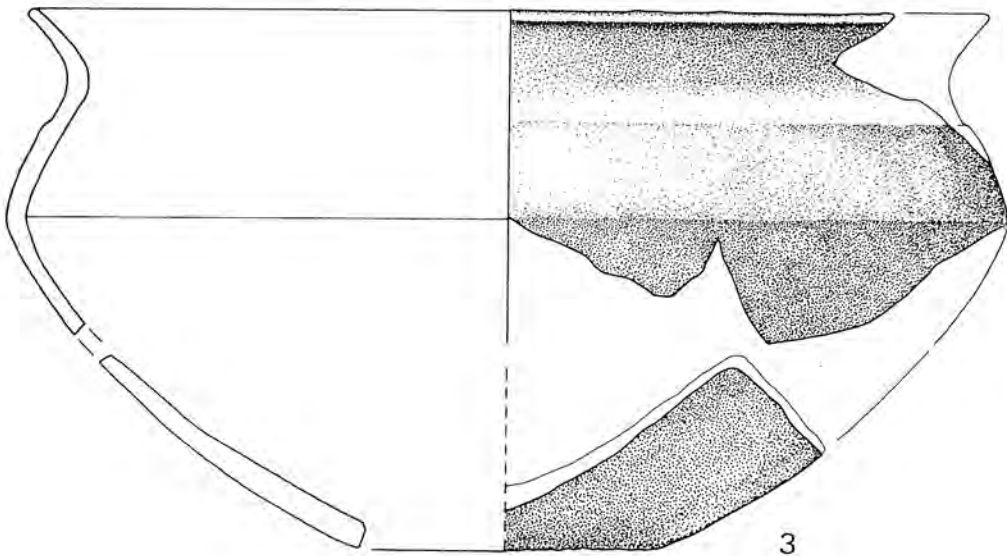
Pl.1. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Mobilier en bronze et objets lithiques.
Echelle 1/2.



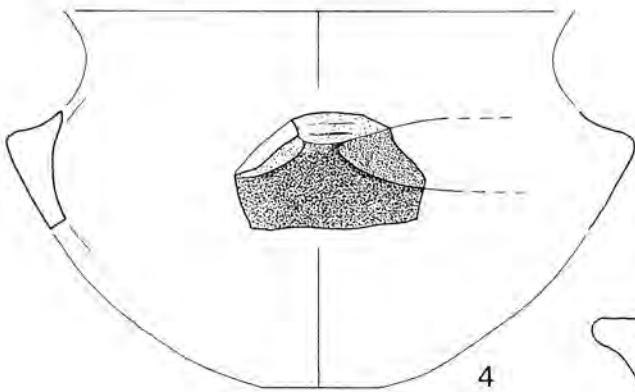
1



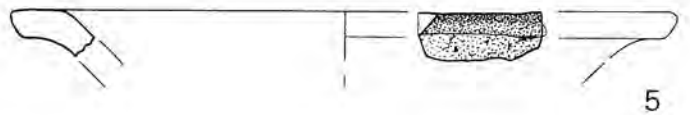
2



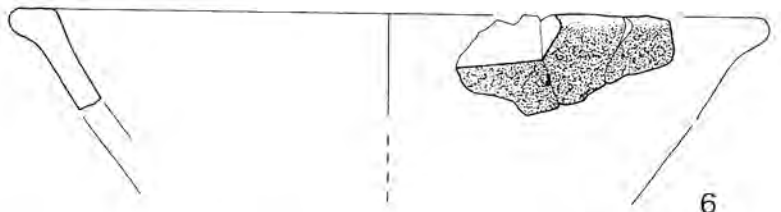
3



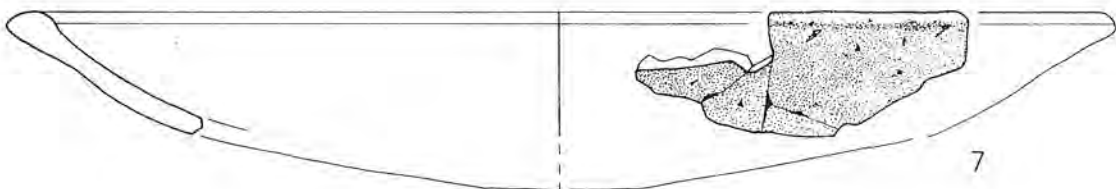
4



5

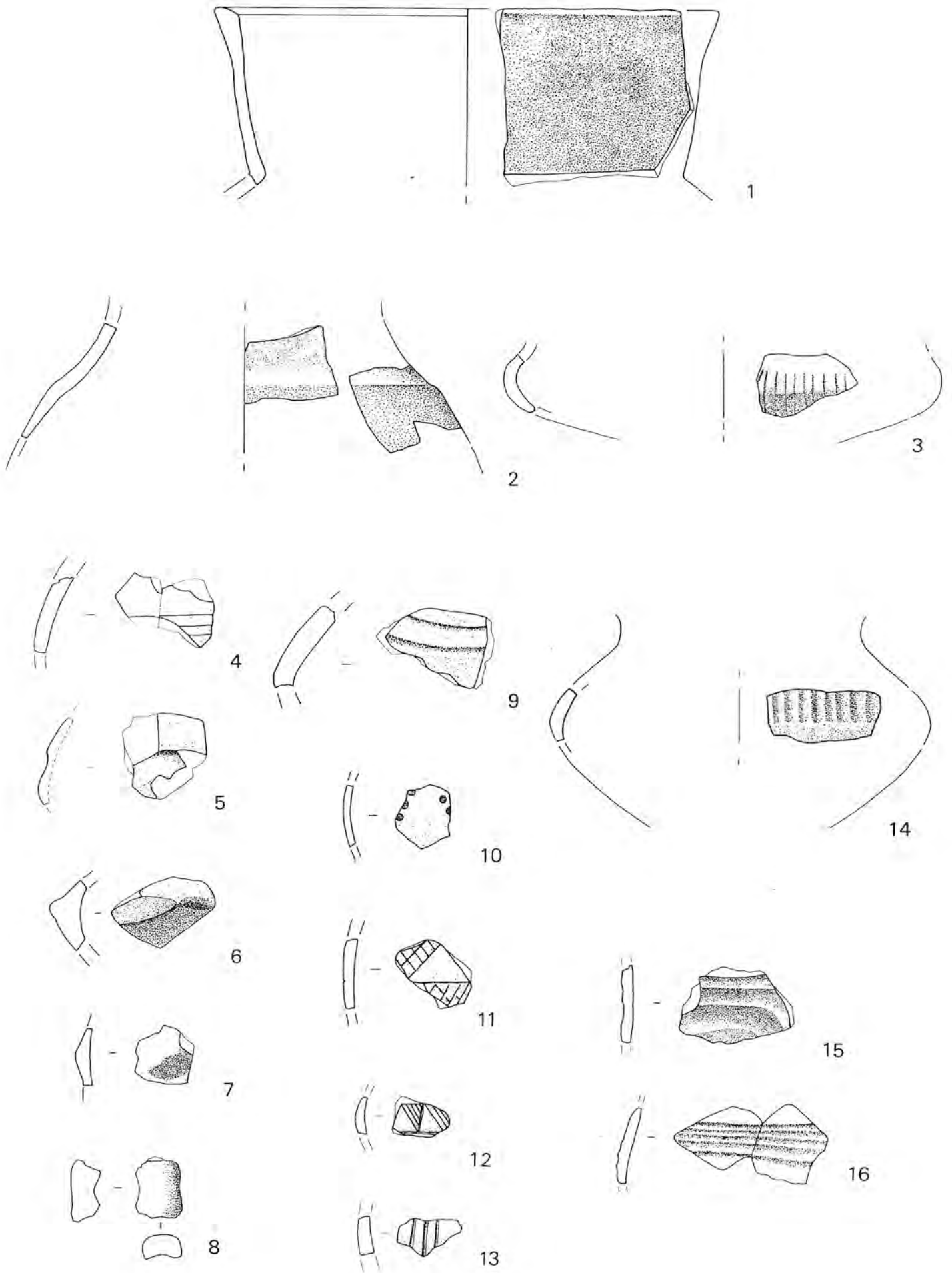


6

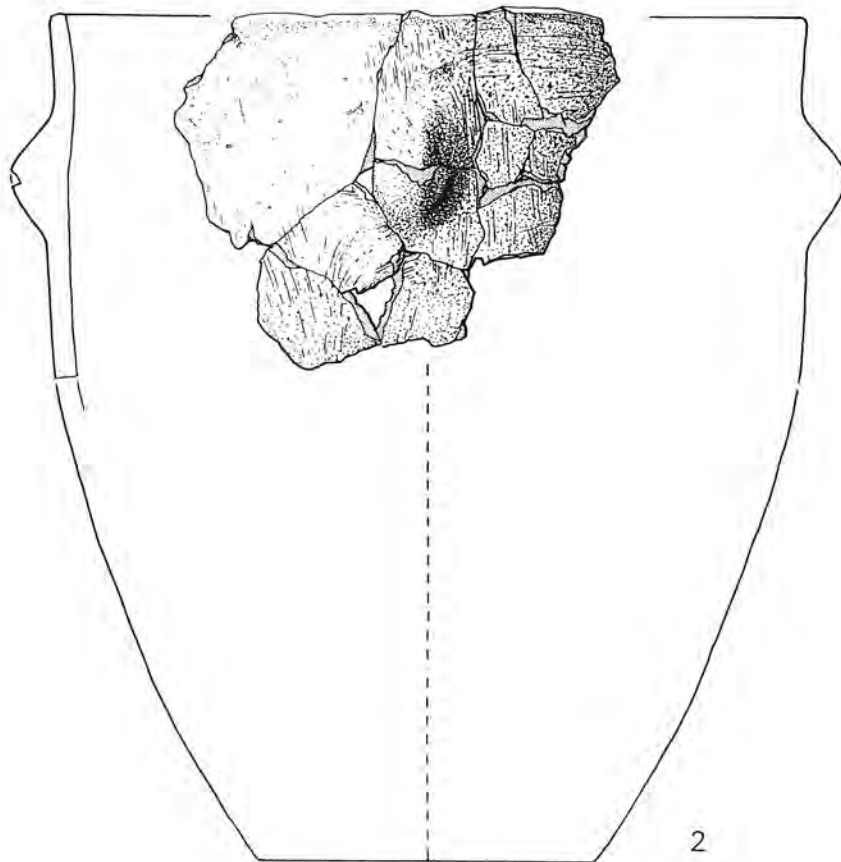
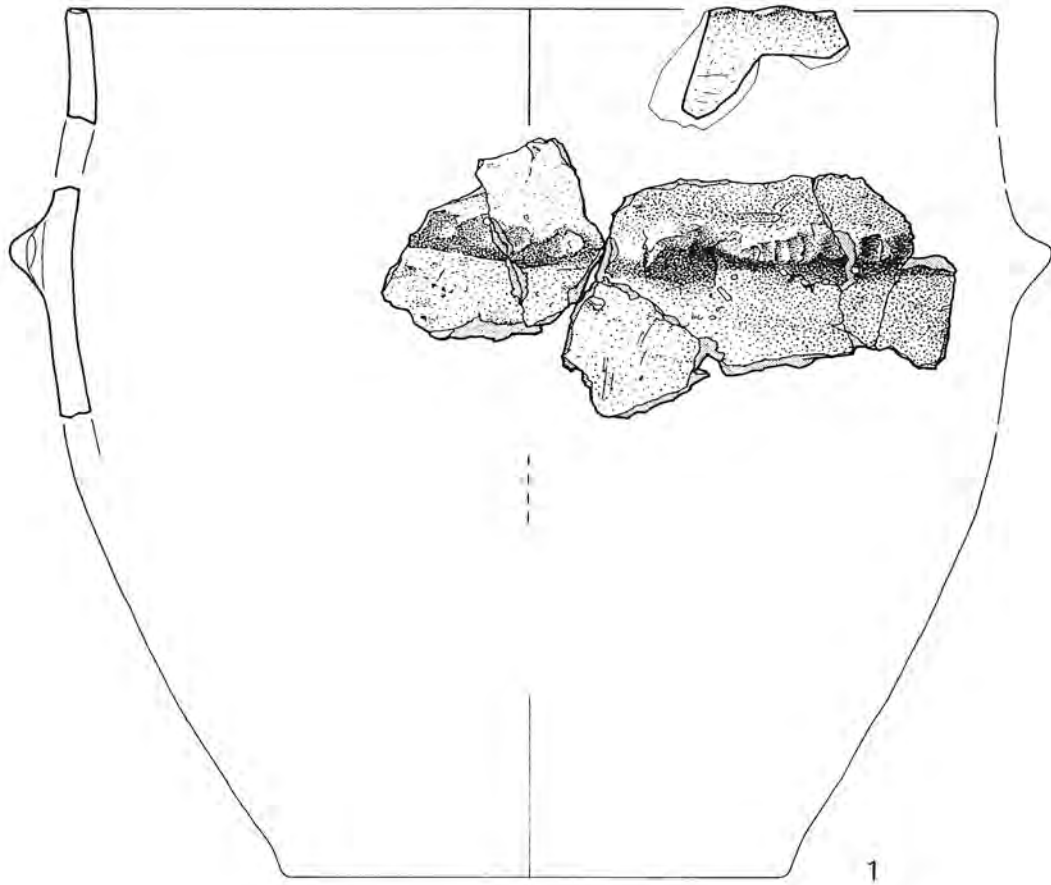


7

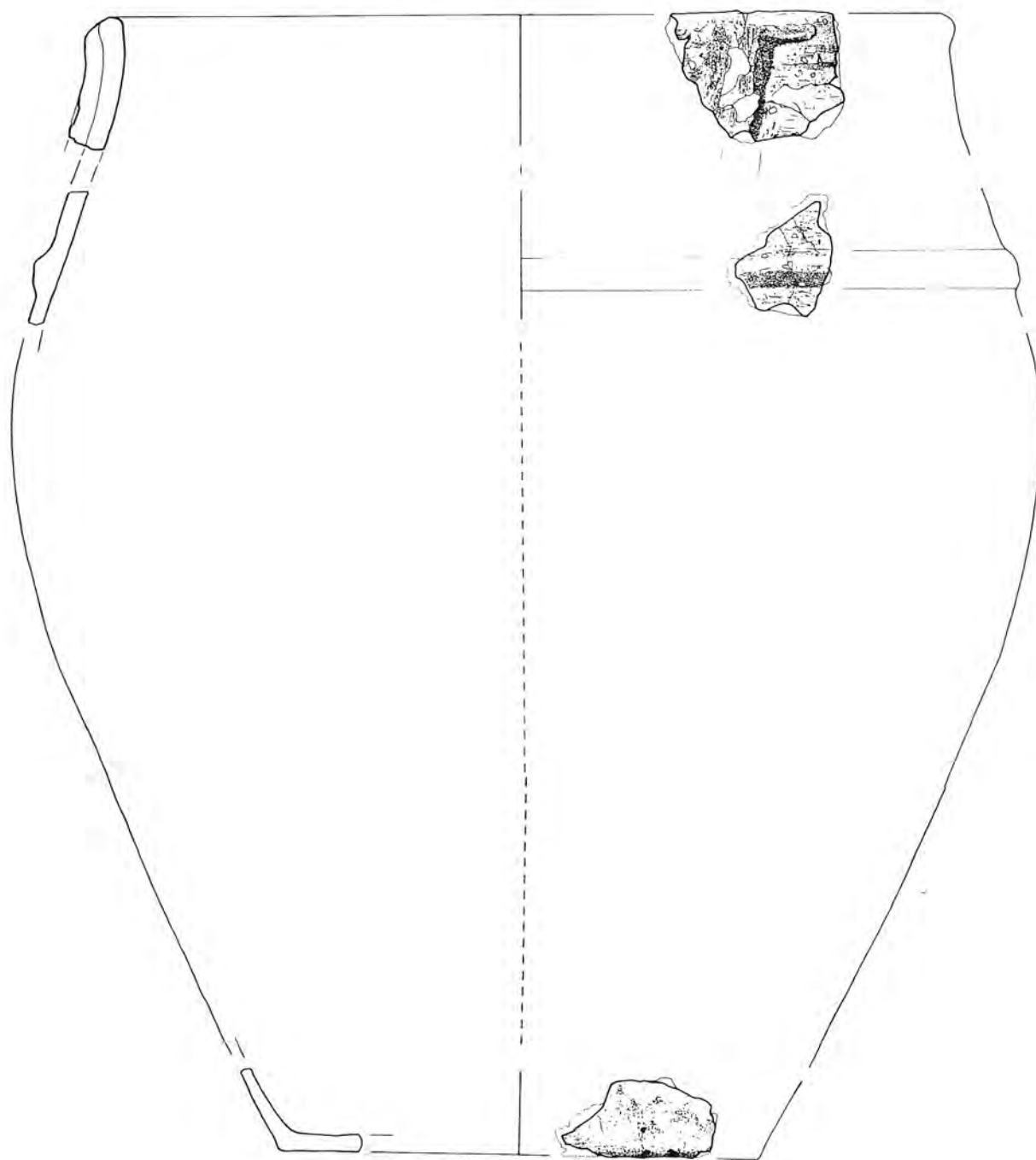
Pl.2. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique fine : formes. Echelle 1/2.



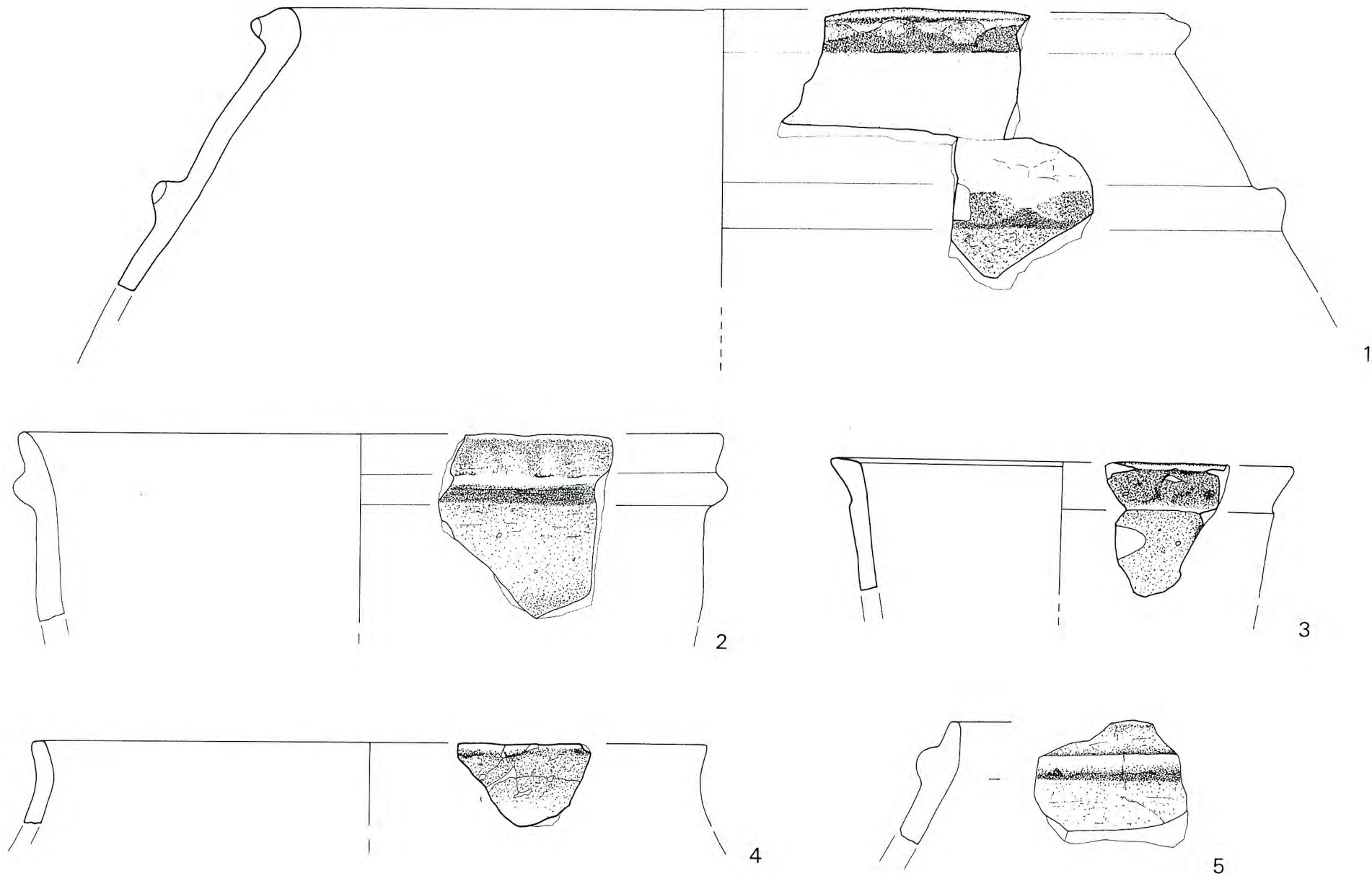
Pl.3. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique fine : formes et décors.
Echelle 1/2.



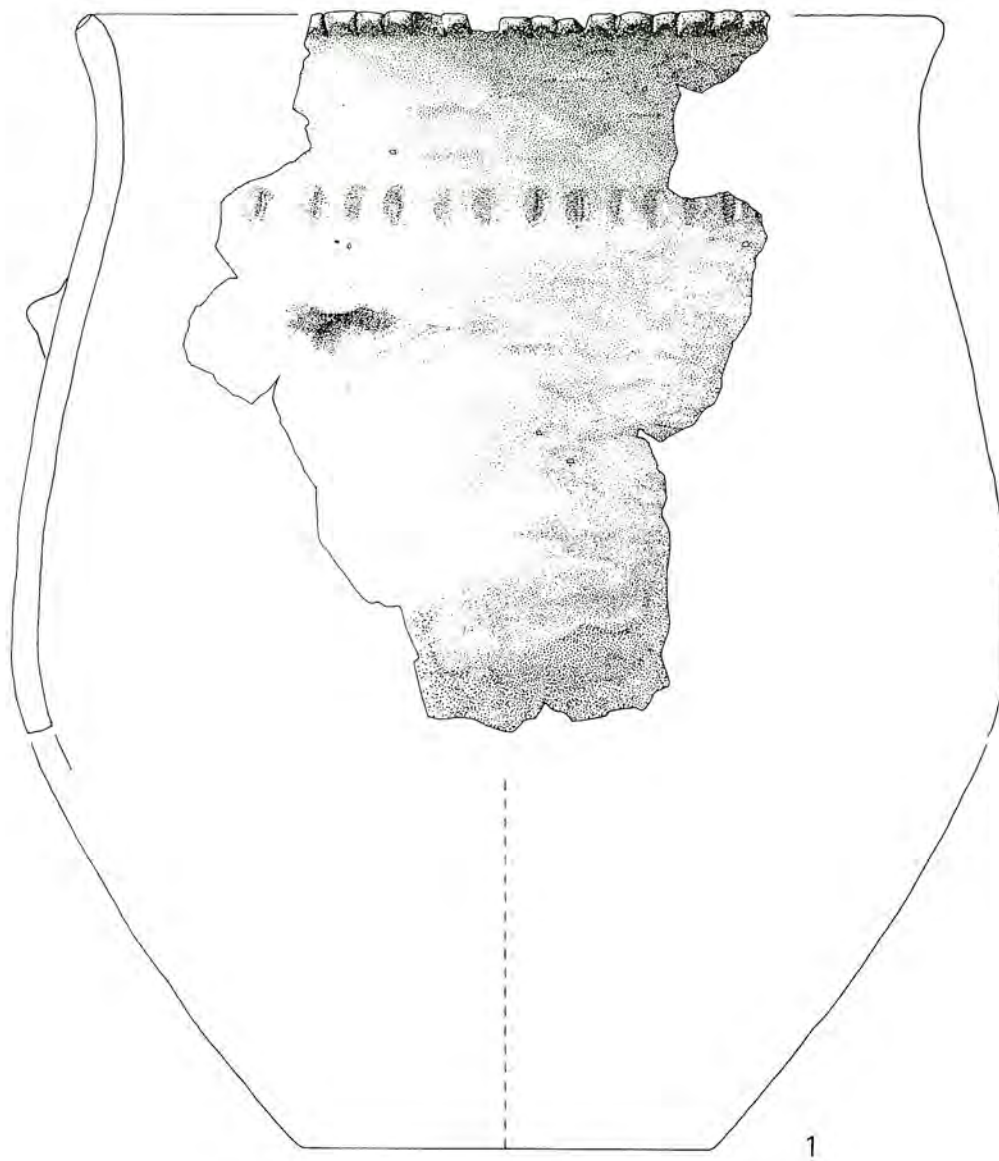
Pl.4. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : jarres. Echelle 1/2.



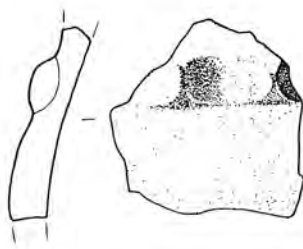
Pl.5. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : grande jarre.
Echelle 1/4.



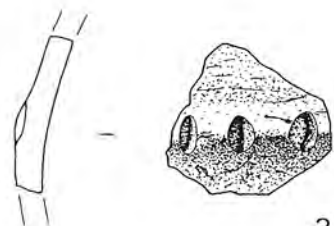
Pl.6. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : formes. Echelle 1/2.



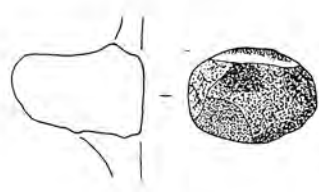
1



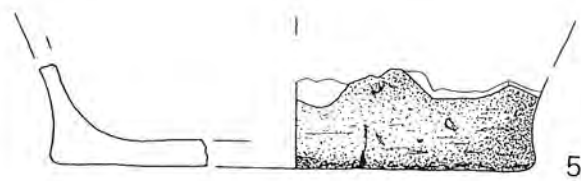
2



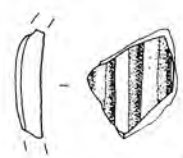
3



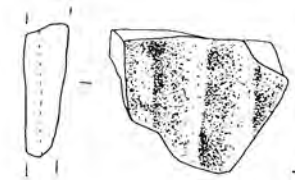
4



5



6



7

Pl.7. Sembrancher VS-Crettaz-Polet. Céramique grossière : formes et décors. Echelle 1/2.